

BULLETIN TRIMESTRIEL

N° 497 - 3^{ème} trimestre 2024

DOSSIERS
D'ACTUALITÉ

LES BRÈVES

BIBLIOGRAPHIE

VIE DES
GROUPEMENTS

IN MÉMORIAM



<http://www.anocr.org>



ASSOCIATION NATIONALE des OFFICIERS de CARRIÈRE en RETRAITE

des veuves, veufs et orphelins d'officiers

- Le nucléaire et l'OTAN
- Mourir pour Odessa
- 6 juin 1944 : Commando KIEFFER



PARIS 2024



MERCI



Les sportifs de haut niveau de la défense (SHND) ont remporté 21 médailles lors des Jeux de Paris, plus d'un tiers du total de la délégation française.

Jeux paralympiques : l'Armée de champions a brillé de mille feux.

Avec 25 médailles sur les 75 de la délégation française remportées par les para-athlètes militaires, ceux-ci ont rempli leur contrat. Un record pour les athlètes militaires, qui ont porté haut les couleurs de la France et des armées.



Chers camarades

Malgré toutes les craintes, la France a prouvé qu'elle était capable d'organiser avec talent les Jeux Olympiques. Certes, cet événement mondial mettant notre pays au premier plan aurait pu éviter d'introduire des raisons de polémique. Ayons cependant la satisfaction de constater la fierté des Français devant la réussite globale d'un tel projet. Soyons fiers aussi de ces 139 médailles remportées par la France dont 46

au total par des militaires, soit 21 sur 64 aux JO et 25 sur 75 aux Jeux paralympiques. Après cette phase hors du temps, la situation internationale s'est aggravée et reste soumise en particulier aux résultats des élections aux Etats-Unis le 5 novembre 2024, que ce soit à la présidence ou au Congrès. La puissance américaine reste au cœur de la stabilité du monde, montrant indirectement la dépendance de nombre d'Etats à la sécurité apportée par les Etats-Unis. Ce rôle aussi de « gendarme du monde », qui leur a souvent été reproché, se révèle encore fondamental. Même affaiblis par l'usure du temps et l'éveil de nouvelles puissances, les Etats-Unis restent la clé pour obtenir la fin ou la modération de nombre de conflits. Néanmoins, ils ne sont plus en mesure d'en imposer les conditions ou les règles comme en témoigne la guerre au Moyen-Orient. Ainsi Israël, un allié privilégié, largement soutenu militairement, n'a pas été bien réceptif aux demandes américaines notamment lors de son offensive à Gaza. En revanche, une victoire israélienne sur le hezbollah pourrait bien soigner toutes les amertumes. Pour sa part, la guerre en Ukraine se poursuit et nous soumet à une forte propagande pour soutenir ou ne pas la soutenir dans la durée, c'est-à-dire en 2025... et après. De fait, les Etats-Unis n'ont plus la puissance suffisante pour être incontestés d'autant que leur principal adversaire reste la Chine imposant donc la mobilisation de moyens importants pour les années à venir. Le soutien à des alliés, même de longue date, restera soumis aux intérêts américains. Les conséquences de ces élections seront importantes mais, en tout état de cause, les européens devront prendre en main leur sécurité extérieure d'une manière croissante. La diminution d'une présence américaine en Europe ne peut être écartée. L'OTAN qui assure la protection du continent européen pourrait aussi être remise en cause ou déstabilisée, par exemple si Donald Trump était élu. Certes, sans doute pour anticiper cet éventuel désintérêt américain, 12 Etats européens sur les 32 Etats-membres de l'OTAN ont déjà dédié plus de 2% de leur PIB à la défense en 2023... mais la France seulement 1,9% faut-il le rappeler, et n'évoque-t-on pas actuellement un étalement dans le temps de la loi de la programmation militaire, comme il fallait s'y attendre compte tenu de la dette. Se posent enfin les questions du rôle du nucléaire militaire, de sa place dans les conflits d'aujourd'hui mais avant tout dans la protection de l'Union européenne. Cependant, atteindre les 2% du PIB sera-t-il suffisant ? Faudrait-il augmenter cette part de la richesse consacrée à la défense ? Ne pas faire « plus », n'est-ce pas affaiblir à terme la capacité de l'Europe à faire face aux menaces à venir, au moins russes comme évoquées depuis plusieurs mois par bien des gouvernants ou des chefs d'état-major européens ?

A méditer !

Général (2s) François CHAUVANCY
Président de l'ANOCR

SOMMAIRE

DOSSIERS D'ACTUALITÉ

- Le nucléaire et l'OTAN : 4 / 10

- 6 juin 1944 : Commando Kieffer : 11 / 15

- Mourir pour Odessa : 16 / 17

- Campagne de 1815 (suite) : 18 / 21

- De la République... : 22 / 23

- La défense française face au futur : 24 / 29

LES BRÈVES : 30 / 36

BIBLIOGRAPHIE : 37 / 38

VIE DES GROUPEMENTS : 39 / 46

IN MÉMORIAM : 47

« L'état militaire exige en toutes circonstances discipline, loyalisme et esprit de sacrifice. Les devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique méritent le respect des citoyens et la considération de la Nation. (Art. 1^{er} de la loi portant sur le statut des militaires). »

Pour toute insertion dans le bulletin, adresser textes et photos à : bulletinanocr@orange.fr

Siège social : 15, rue Cler, 75007 Paris

Adresse postale : ANOCR - BP 471 - 75327 Paris Cedex 07

Tél. 01.44.18.92.18 - CCP 492 75 R Paris

Courriel : anocr@orange.fr

Site internet : www.anocr.org

Métro : Latour-Maubourg ou Ecole Militaire

Directeur de la publication : François Chauvancy

Rédacteur en chef : Nicolas Polini

Comité de rédaction : Jean-Jacques Cahuet, Michel Olhagaray

François Chauvancy, Roland Pietrini

Impression : Imprimerie Saviard

Dépôt légal : Mars 2023

Commission paritaire : 0521G88248

Tirage : 000000000000 exemplaires

Tarifs cotisation et abonnement : page 35

LE NUCLEAIRE ET L'OTAN

Par Roland PIETRINI

En réponse à la guerre que la Russie mène en Ukraine, les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'OTAN - lors du sommet extraordinaire tenu le 24 mars 2022, ainsi qu'au sommet tenu à Vilnius en 2023 - ont réaffirmé que « l'OTAN ferait tout ce qui est nécessaire pour assurer la crédibilité, l'efficacité, la sûreté et la sécurité de sa mission de dissuasion nucléaire, en continuant de moderniser ses capacités et en actualisant son processus de planification de manière à accroître la flexibilité et l'adaptabilité des forces nucléaires de l'Alliance ».

Cette affirmation semble être une réponse aux menaces réitérées de Vladimir Poutine sur l'emploi et la préparation de ses propres forces nucléaires à l'encontre de l'Otan.

Dissuasion nucléaire mais de quoi parle-t-on ?

En préambule, il n'est pas inutile de rappeler que la dissuasion nucléaire est fondée sur la capacité d'un pays à infliger des dommages inacceptables à un adversaire qui voudrait l'attaquer.

Cette stratégie de défense qui s'appuie essentiellement sur la doctrine de la vulnérabilité mutuelle (MAD en anglais : destruction mutuelle assurée) démontrerait que l'utilisation à grande échelle de l'arme nucléaire par l'un des deux protagonistes provoquerait à coup sûr la destruction de l'autre.

Il existe cependant, un échelon de terreur inférieur au premier qui entre dans le domaine d'une dissuasion opérative, celui du champ de bataille en complément d'une dissuasion conventionnelle qui est l'affichage de moyens classiques à des fins de dissuasion, pour contribuer en quelque sorte, à « gagner la guerre avant la guerre ».

La doctrine russe s'inscrit dans ces domaines de dissuasion. Ils sont contestés par certains experts qui considèrent qu'il n'y a pas de différence entre arme stratégique et tactique, l'arme nucléaire restant, selon eux, une arme de non-emploi.

Or, la posture de dissuasion nucléaire russe ainsi que l'emploi des armes nucléaires par Moscou qui s'inscrivent dans une approche exclusivement défensive, n'exclut pas une possibilité de frappe en

premier ou préventive, la meilleure défense étant l'attaque, mot attribué à Napoléon Bonaparte.

Carl von Clausewitz, admirateur de Napoléon, en fit l'exégèse dans son ouvrage inachevé « De la guerre » en expliquant que la défense était supérieure à l'attaque car le défenseur est mieux préparé, mieux informé et plus mobile que son ennemi. Ce qui reviendrait à dire qu'il serait donc préférable d'attaquer en premier pour vaincre, avant que l'ennemi consolide ses défenses... Je laisse aux spécialistes de ce bon vieux Carl d'affirmer l'inverse, ce qui reviendrait à résoudre la quadrature du cercle par goût immodéré de l'analogie.

Vladimir Poutine avait promulgué le 2 juin 2020 l'oukase intitulé « Les fondements de la politique de la Fédération de Russie en matière de dissuasion nucléaire ».

Ce décret fait référence aux armes « habituelles », à savoir conventionnelles, et fait écho à l'article 13 qui stipule que la posture de dissuasion nucléaire russe s'adresse indistinctement aux acteurs (États, blocs, alliances), qu'ils soient dotés ou non de l'arme atomique et des moyens de la mettre en œuvre.

Autrement dit, des États non dotés ayant rejoint l'OTAN pour y trouver une garantie de sécurité contre la Russie deviennent, en vertu de cet article, des cibles légitimes de la dissuasion nucléaire russe.

L'arme nucléaire tactique dont la Russie est abondamment pourvue reste donc une arme d'emploi potentielle, (en restant fidèle à l'ancienne doctrine soviétique), pour traiter des cibles militaires ou d'infrastructures d'importance sur le champ de bataille.

Dans ce domaine comme tant d'autres, les experts devraient rester prudents sur le fait que la Russie n'utiliserait pas cette arme nucléaire tactique au prétexte que nous ne le ferions pas nous-mêmes.

Une approche russe assumée pour un flou partagé.

L'approche russe admet qu'il existe deux types d'armes nucléaires, (les États-Unis et l'Otan aussi), les armes stratégiques dissuasives dites de non-emploi (de mon point de vue, non-emploi est un terme inexact, on



devrait dire non-emploi en premier) et les tactiques, d'emploi non exclu ; l'arme nucléaire tactique, se distinguant de la stratégique par une portée plus réduite, de quelques centaines de kilomètres, et par une puissance limitée.

Les armes nucléaires tactiques ont été créées pendant la période de la guerre froide, dans les années 1950, plus petites en charge explosive que l'arme nucléaire stratégique, elles sont en théorie destinées au champ de bataille et transportées par un vecteur ayant une portée inférieure à 5500 kilomètres (ce qui paraît beaucoup). Définition communément adoptée afin de classer les armes nucléaires lors de la signature du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire – ou traité FNI, qui a permis d'éliminer toute une catégorie d'armes nucléaires qui menaçaient l'Europe dans les années 1980.

En réalité, ce qui différencie l'une de l'autre c'est l'intention d'emploi. L'Otan estime qu'une arme nucléaire tactique est utilisée pour atteindre un site situé jusqu'à 300 kilomètres (ce qui est peu) et que sa puissance est comprise entre 1 et 100 kt. Pour mémoire, Little Boy lancée sur Hiroshima en 1945 avait une puissance de 15 kt.

On peut mesurer l'arsenal d'armes tactiques russe par le nombre de vecteurs mais plus difficilement par le nombre de têtes, la plupart des missiles lançables à partir d'avions, navires ou porteurs terrestres pouvant être armés d'explosifs classiques, chimiques, ou nucléaires.

L'arsenal russe serait composé de 5977 ogives nucléaires, selon la Fédération des scientifiques américains (FAS) et parmi elles, figureraient 2000 ogives nucléaires tactiques. La revue scientifique du Bulletin of the Atomic Scientists, va dans le sens des chiffres américains. Selon elle, «1588 têtes nucléaires russes sont déployées» en Russie en 2022, dont 812 sur des missiles installés à terre, 576 sur des sous-marins et 200 sur des bombardiers.

À titre de comparaison, les États-Unis, disposaient en 2022 de 5428 ogives nucléaires, armes stratégiques et tactiques confondues. Mais si on ajoute les capacités françaises et britanniques (France 290 et Royaume-Uni 225) le total Otanien serait de 5943.



L'arsenal américain fait état au 1er mars 2023 de 662 missiles balistiques intercontinentaux, et développerait les nouvelles B61-13 (bombes à gravité) qui remplaceraient officiellement certaines B61-7 qui figurent dans l'arsenal nucléaire tactique américain, lequel comprend à ce jour environ 200 bombes B61, dont une centaine sont déployées en Europe.

Le développement de cette nouvelle arme nucléaire tactique « reflète un environnement de sécurité changeant et des menaces croissantes émanant d'adversaires potentiels », a affirmé le secrétaire adjoint à la Défense, John Plumb, qui observe que « les États-Unis ont la responsabilité de continuer à déployer les capacités dont nous avons besoin pour dissuader de manière crédible et, si nécessaire, répondre aux attaques stratégiques, et rassurer nos alliés ».

En réalité, personne n'est en mesure de connaître les intentions de l'autre en matière d'emploi d'armes nucléaires tactiques sur le champ de bataille.

Ceux qui, aujourd'hui, considèrent encore que les armes tactiques restent des armes de non -emploi, devraient relire le discours de Jacques Chirac alors Premier ministre qui déclarait au Camp de Mailly le 10 février 1975 :

- « La France est désormais la troisième puissance au monde à posséder un armement nucléaire tactique national. Elle concrétise ainsi sa volonté de renforcer une politique de défense fondée — et qui le restera — sur la dissuasion nucléaire. Mais l'introduction de l'ANT, et par conséquent celle du Pluton, dans notre système de forces constitue un événement de portée considérable... D'abord, pourquoi un armement nucléaire tactique ? À cette question, j'apporterai trois réponses.

- La première — résultant d'une approche objective — relève du simple bon sens ; nous ne voulons laisser à quiconque le monopole de telle ou telle catégorie d'armement...

- La deuxième réponse — qui est naturellement plus fondamentale — est que nous devons étendre notre dissuasion à des formes d'agression pour lesquelles la menace d'une riposte stratégique ne serait pas d'emblée crédible et qui sont donc les plus probables. Il s'agit, en d'autres termes, de nous donner les moyens d'une stratégie plus nuancée...

- La troisième réponse — aussi fondamentale que la précédente — est que, sachant son sort lié à celui de



l'Europe, la France entend jouer dans la défense du continent auquel elle appartient un rôle à la mesure de ses capacités. Pour cela, nous ne pouvons nous contenter de « sanctuariser » notre propre territoire et il nous faut regarder au-delà de nos frontières... »

Cette doctrine fut celle de la France et de l'Otan lors de la guerre froide mais qui a été abandonnée de manière déclarative, car le flou reste de rigueur, il le sera d'autant plus que nos forces conventionnelles sont aujourd'hui réduites et ne remplissent plus le rôle de dissuasion première.

Pluton à Mailly

Le retour d'armes nucléaires tactiques susceptibles « de nous donner les moyens d'une stratégie plus nuancée » devrait faire partie d'une réflexion stratégique renouvelée, notamment pour la France qui dispose de la seule capacité nucléaire souveraine en Europe. Ce qui était communément admis il y a 50 ans jusqu'en 1991, chute de l'URSS, devrait faire l'objet d'une réflexion hors de toute idée préconçue.

Et les plans russes ?

Les plans russes de riposte nucléaire n'ont que peu évolué depuis la disparition de l'URSS.

Dès 2008, la Russie envisageait un possible conflit avec l'Occident et aurait prévu de frapper au-delà des zones frontalières de l'Otan sur des cibles parfaitement identifiées. Dans cette hypothèse, la flotte russe jouerait un rôle déterminant avec leurs missiles nucléaires en visant un certain nombre de zones industrielles, chantiers navals, zones de stockage US en Europe, zones portuaires, afin d'interdire tout renfort provenant des États-Unis.

C'est pourquoi un effort récent est en cours pour renouveler la flotte des avions porteurs des moyens otaniens de riposte nucléaire.

L'Otan et les forces de dissuasion.

« Aux côtés des forces conventionnelles et des forces de défense antimissile, les armes nucléaires sont une composante essentielle des capacités globales de dissuasion et de défense de l'OTAN, elles sont complétées par des capacités spatiales et désormais par des capacités cyber ».

C'est pourquoi le nucléaire est au cœur de la stratégie d'ensemble de l'OTAN afin de prévenir les conflits et les guerres.



A l'heure actuelle, on estime à environ 160 armes entreposées en Europe de l'Ouest.

Les armes stationnées à ce jour sont des bombes à gravité B61. Il est communément admis que la B61 est une bombe H en service depuis 1960 dans l'arsenal américain avec de nombreuses variantes. Autre flou entretenu, elle serait à la fois stratégique et tactique et déclinée en plusieurs versions.

4 versions seraient actuellement en service les B61-3, B61-4, B61-7 et B61-11. Une cinquième, la B61-12 ou 13 d'une puissance de 50 kt développée en 2012, doit remplacer les trois premières.

La B61 est, depuis les années 2000, la seule arme nucléaire tactique de l'arsenal des États-Unis. Sa puissance est variable, allant de 0,3 kt (tactique) à plus de 100 kt (stratégique).

Le partage du nucléaire au sein de l'OTAN.

La puissance otanienne fonctionne sur le modèle de la dissuasion partagée ou concertée.

Pour résumer simplement, les États-Unis possèdent les bombes nucléaires, les pays européens hôtes, disposent des vecteurs, essentiellement aériens, ce qui permet aux Américains (USA cela s'entend) de vendre leurs F35 Lightning aux Européens, seuls avions désormais capables de le délivrer en remplacement des Tornado et autres Harrier.

Incidentement, il convient de signaler que le Mouvement des pays non-alignés et certaines voix au sein de l'OTAN estiment que le partage nucléaire de l'OTAN a violé les articles I et II du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), qui interdisent le transfert et l'acceptation de contrôle direct ou indirect sur les armes nucléaires.



Les États-Unis insistent sur le fait que ses forces contrôlent les armes, et qu'aucun transfert des bombes nucléaires ou de contrôle sur elles n'est prévu « à moins que, et jusqu'à ce qu'une décision ait été prise d'entrer en guerre, au cours de laquelle le TNP ne serait plus de rigueur », il n'y aurait donc pas de violation du TNP...

La France dans l'Otan.

La force nucléaire française (290 têtes nucléaires en 2023) a été réduite de moitié depuis les années 80, mais elle reste la seule puissance nucléaire de l'Union européenne totalement souveraine avec ses deux composantes, aérienne et sous-marine. Elle la doit à la volonté d'un homme, Charles de Gaulle, au génie français, et à la constance de tous les gouvernants qui se sont succédé par la suite. Mais la France ne peut ignorer la question de l'élargissement de la dissuasion nucléaire française à l'Union européenne dont l'ensemble des pays la composant est placé sous le parapluie nucléaire américain. Tant que les États-Unis assureront de fait la défense de l'Europe y compris nucléaire, le rêve, pour certains, d'une Europe fédérale ne pourra voir le jour, à moins d'accepter que l'Europe devienne le 51ème état américain.

Or, reconnaître à la France cette capacité à participer à la défense de l'Europe serait lui accorder une forme de supériorité que les autres ne souhaitent lui octroyer. Ni l'Allemagne, ni désormais la Pologne, ne voudront donner à la France ce rôle hégémonique.

Les polémiques franco-françaises actuelles, sur ce sujet, n'ont pas lieu d'être. La France, dès 1972, avait affirmé notamment dans son Livre blanc, qu'elle vivait dans un contexte géographique et politique qui dépassait ses frontières, cela paraît une évidence.

« La France vit dans un tissu d'intérêts qui dépasse ses frontières. Elle n'est pas isolée. L'Europe occidentale ne peut donc dans son ensemble manquer de bénéficier indirectement de la stratégie française qui constitue un facteur stable et déterminant de la sécurité en Europe. [...] Nos intérêts vitaux se situent sur notre territoire et dans ses approches ».

La contribution indirecte de la dissuasion française à la sécurité de l'Alliance atlantique, qui réside notamment dans le fait que l'existence d'une dissuasion autonome complique le calcul d'un agresseur potentiel, a valu à la France une reconnaissance officielle de l'intérêt de sa force de dissuasion aux yeux de ses alliés, par la déclaration d'Ottawa (1974). Cette contribution fut reconnue par les partenaires européens de la France dans le cadre de l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

Or, ce contrôle et cette maîtrise nationale, en réalité ne peuvent, dans le cas d'une crise majeure, se dispenser d'un échange avec les États-Unis, et la Grande-Bretagne. Qui peut imaginer que nous pourrions sans concertation utiliser notre arme nucléaire avec nos alliés qui seraient susceptibles de subir tout comme nous les conséquences de nos actes ?

Le 7 février 2020, le Président de la République a confirmé que le rôle de la dissuasion nucléaire française était de « protéger la France et les Français contre toute menace d'origine étatique contre nos intérêts vitaux, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme ». Cette politique du « faible au fort » appuie sa crédibilité sur le principe de suffisance, selon lequel il suffit que les capacités nucléaires permettent de faire subir à un agresseur des dégâts équivalents aux dommages qu'il aurait infligés pour annihiler les bénéfices de son attaque ».

Mais « *Les intérêts vitaux de la France ont clairement une dimension européenne, ce qui nous confère une responsabilité particulière* », rappelait ainsi le président français **Emmanuel Macron à Stockholm le 30 janvier** en visitant l'académie militaire de Karlberg.

Ce rappel n'est pas nouveau et sonne comme une évidence, la question est celle du partage, or, elle ne se pose pas en l'état de nos institutions et celui de nos forces et ce serait plutôt aux pays européens de faire un pas vers nous et non l'inverse.

Mais qui pourrait penser que la France resterait indifférente, si une attaque nucléaire tactique frappait un jour la Pologne ou les pays Baltes, ou une concentration de troupes en Allemagne ? Et d'ailleurs la Russie, n'en doutons pas, prend en compte la dimension nucléaire de la France en Europe.

Le doute fait partie du discours nucléaire, « La dissuasion exercée par une puissance européenne peut être perçue comme plus crédible que celle venant d'un protecteur plus lointain », relève Bruno Tertrais, directeur adjoint de la Fondation pour la Recherche Stratégique. « On accepte plus facilement de prendre le risque de mourir pour Tallinn ou Vilnius quand on est en Europe plutôt que de l'autre côté de l'Atlantique ». Dans ce domaine comme tant d'autres, l'Europe fait semblant de croire à un engagement perpétuel du grand-frère américain en Europe en oubliant que par deux fois la charge de la cavalerie américaine est arrivée un peu tard, pour la première guerre mondiale le 6 avril 1917, trois ans après le début de la guerre et pour la seconde après Pearl Harbor, le 7 décembre 1941.



Un concept de dissuasion en question ?

Dans un monde de moins en moins prévisible avec des conflits qui mettent de plus en plus la stabilité du monde en péril, le verrou moral des agressions du fort au faible a sauté depuis fort longtemps.

Le concept de dissuasion est de moins en moins une garantie d'intégrité pour une sécurité globale. Depuis 1947, l'équilibre des forces a évité une confrontation de masse notamment en Europe parce qu'elle s'appuyait sur l'hégémonie indiscutable des États-Unis sur le reste du monde, seulement contestée par l'URSS. Le concept de dissuasion également appelé destruction mutuelle assurée prenait alors tout son sens. L'Europe était sous le parapluie nucléaire américain. La question est de savoir si aujourd'hui les États-Unis sacrifierait Chicago pour Varsovie. Question hautement incongrue, j'en conviens, quoi que...

Mais cet équilibre s'est révélé inefficace pour éviter les conflits périphériques et ceux par procuration.

Ce concept conventionnel fut utilisé, par exemple, par les États-Unis à la fin des années 1970, lorsqu'ils ont formé, financé et équipé les moudjahidines en Afghanistan contre les Soviétiques dans le but assumé de les affaiblir. Auparavant, la Chine, soutenue par l'URSS, a armé et formé le Viêt-Cong face aux États-Unis lors de la guerre du Viêt-Nam. Dans ces deux cas, ce sont les États-Unis qui ont perdu ces guerres.

Aujourd'hui, la stratégie qui consiste à tenter d'affaiblir l'adversaire sans avoir à franchir le seuil d'une véritable guerre reste d'actualité. Peut-être, devrions-nous y songer dans l'analyse du conflit en cours en Ukraine indépendamment de toute réflexion morale et du fait que l'agresseur en premier est sans contexte la Russie.

Les sénateurs Cédric Perrin et Jean-Marc Todeschini dressent dans leur rapport d'information à l'Assemblée nationale un constat sans appel : **« la dissuasion nucléaire, n'a rien perdu de son actualité mais ne**

justifie pas de baisser la garde dans le domaine conventionnel. Alors qu'ils confortent la dissuasion nucléaire dans son rôle de « garantie ultime de sécurité et d'indépendance d'une nation » et soutiennent la modernisation de ses composantes, ils nous invitent à repenser l'articulation entre conventionnel et nucléaire. Leur objectif pour la dissuasion, qui « ne répond pas à tous les cas de figure », est d'éviter qu'elle soit caricaturée en « nouvelle ligne Maginot ».

La guerre en Ukraine illustre la fin d'un cycle en Europe et la fin d'un aveuglement collectif.

Les budgets de défense des pays européens sont à la hausse mais restent très en deçà de ce qui serait nécessaire pour compenser les coupes effectuées depuis la chute du mur de Berlin. Les armées françaises sont complètes mais restent sous-dimensionnées et proportionnées à des conflits de basse intensité. Une « armée bonzaï » pour reprendre le mot du journaliste bien connu, spécialiste des affaires de défense, Jean-Dominique Merchet.

La pseudo supériorité d'un camp du bien contre celui du mal, celui des démocraties contre les totalitarismes se heurtent à des contre-modèles totalitaires qui sont les plus répandus dans le monde.

Les démocraties réelles en tant que système politique garantissant les libertés sont devenues minoritaires.

En 2006, 28 pays (13 % de la population mondiale) sont classés comme des démocraties à part entière, 54 pays (38,3 %) des démocraties imparfaites, 30 pays (10,5 %) des régimes hybrides et 55 pays (38,2 %) sont classés comme des régimes autoritaires. En 2024, nous glissons vers une aggravation de ces chiffres, d'autant plus que les régimes hybrides et totalitaires se sont renforcés.



La Chine développe et enrichit sans cesse son arsenal nucléaire, en 2019, il était estimé que la Chine possédait 290 armes nucléaires, soit presque autant que la France. En 2024, elle en alignerait 500, soit 90 de plus par rapport à janvier 2023. Les États historiquement dotés de l'arme nucléaire, États-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni, ont été rejoints par l'Inde, le Pakistan, la Corée du Nord. Israël la possède sans reconnaissance officielle et dans le cadre de l'OTAN, la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie, la Turquie, hébergent l'arme nucléaire et possèdent les vecteurs.

L'Iran est sur le point de s'en doter, et d'autres discrètement pourraient potentiellement devenir nucléaire telles que l'Arabie saoudite et l'Algérie avec l'aide de la Russie, pour cette dernière.

L'administration américaine vient de publier tout récemment la mise à jour de sa doctrine en matière de dissuasion nucléaire dans un document intitulé « Nuclear Posture Review » [NPR].

En février 2023, la Russie avait annoncé la suspension de sa participation au traité de désarmement New Start et en novembre 2023, Vladimir Poutine a décidé d'annuler la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires [TICEN], que les États-Unis s'étaient bien gardés d'adopter.

Dans ce document, le renforcement des forces nucléaires chinoises et celles de la Corée du Nord est désormais pris en compte.

La nouvelle stratégie nucléaire, dont les grandes lignes sont bien évidemment confidentielles, mais viseraient à préparer les États-Unis à « d'éventuelles confrontations nucléaires coordonnées avec la Russie, la Chine et la Corée du Nord », se ferait-elle au détriment de l'Europe ? Il n'est pas inapproprié de se poser la question.

Pour une conclusion non concluante...

L'avenir dessine une humanité profondément immorale où des civilisations tentent de prendre le pas sur d'autres. La nôtre, issue du bassin méditerranéen aux racines gréco-latines et judéo-chrétiennes, est sur le déclin, telle est la règle immuable de l'évolution humaine.

L'Occident est une construction fragile et comme toutes les constructions qu'on néglige, elle est aujourd'hui en état de péril avancé.

Si en 1914, l'existence d'une « civilisation européenne » ne faisait aucun doute, aujourd'hui, alors que nous reconnaissons encore l'existence d'une civilisation européenne, tout comme il existe une civilisation chinoise ou une civilisation islamique arabo-persane, la nécessité de la défendre ne concerne pas uniquement le fait ou pas de posséder l'arme ultime. C'est un combat qui concerne l'ensemble de la société.

L'emploi ou le non-emploi supposé du nucléaire n'est que l'infime partie d'une problématique bien plus vaste, celle de notre volonté à exister par nous-mêmes et pour nous-mêmes. Nos adversaires et nos alliés l'ont compris bien avant nous.

À tout bien choisir, ils choisiront leurs intérêts avant les nôtres, pouvons-nous leur en vouloir ? C'est pourquoi nous ne pouvons réduire la réflexion sur le nucléaire en la dissociant des valeurs que nous sommes censés défendre.

Pour comprendre un phénomène en apparence aussi matériel et rationnel que la puissance militaire et nucléaire, il est nécessaire de se préoccuper des phénomènes humains et sociétaux plus vastes qui les sous-tendent.

L'arme ne fait pas seule la défense, « l'adhésion de la nation est la condition de l'efficacité de l'appareil de défense et de sécurité et de légitimité des efforts qui lui sont consacrés ». (Livre blanc sur la défense)

Tout cela va sans dire, mais encore mieux en le disant !

(1) Ancien observateur et chef d'équipage à la MMFL (Mission Militaire Française de Liaison près du haut commandement soviétique en Allemagne de l'Est) de Postdam, ancien attaché près de l'ambassade de France à Varsovie, créateur et animateur du blog Athéna Défense, auteur et écrivain.



RÉFÉRENCES ARTICLE

Sources :

- Vulnérabilité mutuelle ou équilibre de la terreur : L'équilibre de la terreur ou destruction mutuelle assurée (DMA, ou MAD en anglais) est une doctrine de stratégie militaire au sujet de la dissuasion. Qu'appelle-t-on l'équilibre de la terreur ? (futura-sciences.com)

- Oukase sur les forces nucléaires : « Les fondements de la politique de la Fédération de Russie en matière de dissuasion nucléaire » se présentent sous la forme d'un document stratégique de 7 pages subdivisé en 4 parties (3). Ces parties traitent des considérations générales de la Russie sur sa posture de dissuasion nucléaire, elles en définissent l'essence et les principes, énumèrent les conditions pouvant amener Moscou à envisager l'emploi du feu atomique, avant que ne soit précisé le périmètre de responsabilité des organes d'État compétents en matière de définition et de réalisation de la politique russe de dissuasion ; La Russie formule sa « Doctrine nucléaire » : éléments d'explication (obsfr.ru)

- André Dumoulin : « Armée européenne : quelle phase transitoire ? », Europe Diplomatie & Défense, Agence Europe, Bruxelles, 7 mai 2015 et Les armes nucléaires et l'identité européenne de défense 1996.

- Union de l'Europe occidentale, « Plate-forme sur les intérêts européens de sécurité », La Haye, 1987 ; « Conclusions préliminaires sur la formulation d'une politique européenne de défense commune », Noordwijk, 1994 ; « Concept commun de sécurité européenne », Madrid, 1995.

- Politique et forces de dissuasion nucléaire de l'OTAN du 6 décembre 2023 NATO – Topic : Politique et forces de dissuasion nucléaire de l'OTAN.

- Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces... Cédric Perrin et Jean-Marc Todeschini rapport d'information sur la dissuasion.

- L'épaulement des forces nucléaires et conventionnelles : Olivier Baudet, David Marty dans Revue Défense Nationale 2023/HS13 (N° Hors-série), pages 111 à 131





LE 6 JUIN 1944, LES 177 MEMBRES DU COMMANDO KIEFFER DÉBARQUENT À OUISTREHAM ET OUVRENT L'HISTOIRE DES «FORCES SPÉCIALES», VOILÀ 80 ANS

Par Philippe MICHEL

Léon Gautier, fusilier marin, dernier survivant du commando Kieffer est décédé très récemment, le 3 juillet 2023, à l'âge de 100 ans. Il appartient comme ses 177 camarades au commando et le 6 juin 1944, ils sont les seuls français débarquant sur une plage de Normandie, à Ouistreham. Son petit fils aujourd'hui est «officier béret vert» à Lorient...

Ce 1er Bataillon de Fusiliers marins commandos, rattaché aux Forces Navales de la France Libre (FNFL), est alors commandé par le Capitaine de corvette Philippe Kieffer.

Le Kieffer d'avant guerre

Philippe Kieffer est originaire d'une famille catholique alsacienne et naît à Haïti le 24 octobre 1899, où son père s'est installé pour fuir l'annexion allemande. Dès 1916, il souhaite être rapatrié en France et partir au front, ce qui est impossible et par la suite il n'effectue pas son service militaire. Il poursuit de brillantes études au lycée de Port-au-Prince et suit des cours par correspondance d'une Ecole de Commerce reconnue, la «Salle Extension University» de Chicago. Toujours à Haïti, il se marie et son épouse anglaise met au monde ses deux premiers enfants. Il démarre ses activités financières comme agent de change et va gravir ensuite les échelons de la Banque Nationale d'Haïti, où il est nommé Directeur adjoint, avant d'émigrer aux USA, où il est Directeur de la Banque pour les USA et le Canada.

Alors qu'il est à New York, il comprend vite l'immence de la guerre et décide en mai 1940 de rejoindre sa famille, déjà installée en France. Il présente aussitôt sa candidature malgré son âge (40 ans), pour un engagement comme officier de réserve.

Kieffer rejoint Londres

Quelques semaines plus tard, il répond à l'Appel du général de Gaulle dès le 19 juin 1940, rejoint Southampton à bord d'un chalutier et s'engage le 1er juillet 1940 dans les FNFL, le jour même de leur création. Il intègre d'abord l'armée de terre comme interprète, avant d'être affecté dans la marine en septembre 1940, comme quartier-maître. Sur le cuirassé *Courbet*, grâce à son anglais parfait, il est nommé officier de liaison de l'état-major français auprès des autorités britanniques de Porsmouth. Il enseigne aussi l'anglais aux élèves de la première promotion de l'Ecole Navale.



Le cuirassé *Courbet*



LV. Philippe Kieffer (1899 -1962)

Il occupe sur le cuirassé les fonctions de secrétaire auprès de l'amiral Nord et participe à la bataille de Dunkerque sur le bâtiment. Désarmé en 1944, le cuirassé est alors employé comme brise-lames devant le port artificiel (mulberry) d'Arromanches.

Pendant l'été 1941, en mal d'action, il abandonne son poste d'interprète-secrétaire pour suivre le cours d'officier fusilier. Très apprécié des autorités britanniques durant ce stage, il persuade le vice-amiral Muselier de constituer une unité de commandos français sur le modèle britannique et convainc les britanniques après de longues négociations. Il est promu Enseigne de Vaisseau en décembre 1941



Très impressionné en 1942 par les commandos britanniques, il réussit à intégrer 27 volontaires qui vont constituer avec lui la Troop 1 des Commandos français. Un an plus tard le 1er Bataillon de fusiliers marins commandos est constitué de trois Troops. La n°1, la n°8 du capitaine Trepel, qui va disparaître pendant un raid nocturne sur les côtes néerlandaises en février 44 à Wassenaar et la K-guns, commando d'appui. L'entraînement très sévère (avec tir à balles réelles) a lieu dans le Centre d'entraînement commando réputé d'Achnacarry en Ecosse .

Le 19 août 1942, une quinzaine d'entre eux participent au raid sur Dieppe, qui va échouer.

En octobre 1943, le 1er Bataillon de fusiliers-marins est créé et ses deux compagnies par petits groupes participent à des raids nocturnes sur les côtes françaises et hollandaises, servant d'entraînement au projet de débarquement

En mai 1944, les hommes de Kieffer reçoivent le fameux béret vert couché à droite et insigne à gauche (à l'anglaise), sur lequel ils peuvent fixer leur propre insigne et sont consignés une semaine avant leur départ.



Les officiers du commando interallié près de leur QG à Brighton (Keiffer en bas à droite)



Le Brigadier Gal Lovat s'adresse aux français et à la 1st Brigade le 5 juin 1944

Ce même mois, ils sont rattachés au fameux commando n°4 de la Brigade des Forces spéciales du Lt colonel Dawson et vont alors servir au sein la 1st Special Brigade du Brigadier General Lord Lovat. Kieffer est promu Capitaine de corvette quelques jours avant le débarquement.

Le débarquement du 6 juin 1944

Le 6 juin 1944, un peu avant 8 heures, les hommes du n°4 Commando (*1st Special Service Brigade*) transportés par 13 LCA (Landing Craft Assault) et le commando Kieffer dans deux Landing Craft Infantry (LCI 523 et 527). Le commando français a l'honneur d'être parmi les premières troupes à toucher le sol de Normandie sur la plage Sword. Malgré la résistance allemande, les commandos traversent la plage au milieu des mines et des obstacles et une trentaine de français sont mis hors de combat. **Dès le premier quart d'heure, 4 officiers sont blessés - dont le colonel Dawson et le commandant Kieffer - et 30 hommes tués ou blessés.**

Puis, les unités s'attaquent au Win 10 (ancien casino Riva-Bella) qui abrite plusieurs canons et mitrailleuses sous casemate. Ces unités sont soutenues par la K-Gun troop. La troop 1 attaque sous un feu nourri et le sous-lieutenant Hubert est touché en plein front.



LCI sur lequel embarque le 1er BFMC



Un char Sherman Duplex Drive du 13/18 Hussars assure la couverture de l'assaut et Kieffer est de nouveau blessé alors qu'il est sur la plage arrière du blindé. Le char grâce à son canon de 95 mm, détruit les canons ennemis et un canon de 50 mm intact est saisi. Durant l'attaque, le médecin capitaine Robert Lion est touché en plein cœur par le tir d'un sniper, alors qu'il porte secours au caporal Paul Rollin, grièvement blessé...

Puis les commandos anglais réduisent les derniers combattants et le «calme revenu» permet aux habitants encore présents de découvrir avec joie leurs libérateurs français...



Appui feu d'un Sherman Duplex Drive

Le commando va poursuivre son avancée, traversant Saint Aubin d'Arquenay, il atteint le pont de Bénouville, puis Ecarde, sur la route de Cabourg. Vers 12h30. les survivants sont rassemblés pour rejoindre les parachutistes de la 6e Division aéroportée britannique à Bénouville. Ces unités doivent tenir deux ponts et une écluse pour empêcher les Allemands d'envoyer des renforts à l'ouest de l'Orne. Dans l'après-midi, les commandos franchissent l'Orne au pont de Bénouville («Pegasus Bridge»), pour prendre position vers 20h à Amfreville. Ils s'installent en position défensive avec construction de tranchées et mise en position d'armes antichars (Piat : bazooka anglais)

Il faut alors se prémunir contre toute contre-offensive venue du nord et surtout permettre l'installation des deux mulberries du port artificiel d'Arromanches, la météo annonçant l'imminence d'une importante tempête...



Plan d'Ouistreham



Kieffer est décoré par Montgomery Commandant des forces débarquées

A la fin de la journée, le commando a perdu le quart de ses effectifs et Kieffer blessé deux fois, refuse d'abandonner ses hommes. Mais il réalise tous les objectifs fixés, en avançant de 14 km.

Evacué en Angleterre, Kieffer convalescent revient le 14 juillet 1944 avec quelques renforts à Amfreville, où le général Montgomery le décore de la Military Cross. Les commandos français se battent ensuite au bois de Bavent, qui domine la Dives. Le 24 août, ils libèrent Pont-L'Évêque. Leur campagne de Norman-



die dure 83 jours d'actions continues face à l'ennemi. Sur les 117 hommes ayant débarqué, 24 reviennent indemnes...

À l'issue de leur repos, ils sont déployés aux Pays-Bas, toujours avec le commando n° 4 du Lt colonel Dawson. Ces combats peu connus sont pourtant plus durs que ceux de Normandie. Durant ce mois d'août, il va malheureusement apprendre la mort de son fils Claude, résistant de 20 ans, tué par les allemands.

Au cours de son existence, sous ses différentes appellations, le 1er BFMC compte 427 volontaires de toutes spécialités, armées et de diverses nationalités, dont cinq Luxembourgeois. A l'issue de la guerre, 33 volontaires du commando sont morts au combat.



Docteur Robert Lion (1903-1944)

Psychiatre avant la guerre, Robert Lion entre en résistance dès 1940 et quitte la France pour l'Afrique du Nord. Dénoncé comme juif et communiste, il est emprisonné dans le sud algérien (ou au

camp d'Ifrane au Maroc selon les sources) durant 21 mois. Ce sont les troupes américaines qui le libèrent en mai 1943. Il choisit alors de rallier les forces du général

de Gaulle à Londres, où il constate avec amertume la présence de son dénonciateur dans l'état-major de la France Libre. Il décida alors de rejoindre les rangs des commandos, où Kieffer lui confie la constitution et le commandement de la section sanitaire du bataillon.

Le médecin capitaine Lion (Robert), du 1^{er} bataillon de fusiliers marins commandos (à titre posthume) : a fait preuve du plus grand courage, le 6 juin 1944, lors de l'attaque des positions fortifiées ennemies de Oustréham par le 1^{er} bataillon de fusiliers marins commandos, a suivi les troupes de choc, aidant et pansant les blessés. A été tué d'une rafale de mitrailleuse alors qu'il rampait vers une position avancée pour porter secours à un blessé. Cette citation comporte attribution de la Croix de guerre avec palme de bronze et annule la décision du 4 septembre 1944 accordant à cet officier une citation à l'ordre de l'armée.

Le 6 juin 1944, alors qu'il soigne le commando Paul Rollin grièvement blessé devant la villa «La Rafale» à Oustréham, il reçoit une balle en plein cœur, tirée par un sniper allemand et meurt sur le coup.

Les commandos «marine» aujourd'hui

La Marine compte environ 2700 fusiliers marins, dont 700 appartiennent à un des sept commandos, dont les six premiers comptent 90 hommes chacun

- Le commando Hubert, basé à saint Mandrier, avec ses nageurs de combat.

- Cinq commandos sont stationnés à Lorient : Trepel, Jaubert, Kieffer, Penfentenyo, Montfort.

- Le commando Ponchardier, basé à Lanester spécialisé dans le soutien est le seul qui compte 160 hommes

Les commandos sont les forces spéciales de la Marine. qui agissent :

- au profit du COS (commandement des Opérations Spéciales), dans le cadre de la libération d'otages, d'évacuation de ressortissants, du renseignement...

- au profit de la Marine, appui et destruction à distance, reconnaissance, action sous-marine, opérations amphibies, traffics illicites....

Les divers commandos sont rattachés au commandement des bérets verts, basé à l'Ecole des fusiliers marins de Lorient, au bord du Scorff, sous l'acronyme Forfuscol

Ces commandos sont intervenus récemment en Mer Rouge et en Méditerranée dans le cadre d'opérations combinées anti-piraterie et anti-drogues, avec d'autres marines européennes.

L'Opération Atalante est initiée par l'Europe dès 2008 pour lutter contre la piraterie qui concerne alors les navires de commerce et de tourisme, en Mer Rouge à partir des côtes somaliennes. Les équipages et les bâtiments sont restitués ensuite contre paiement de rançons. Une frégate française ou européenne est détachée sur zone avec des commandos marine pour plusieurs semaines et en 10 ans d'activités, ce type de piraterie a été pour l'essentiel écarté.



Opération «Atalante» :
Frégate Lafayette en Océan Indien

Une Opération Atalante anti-stupéfiants est initiée dans la même zone, élargie à l'Océan indien et permet de saisir en 2022 ; 12,7 tonnes de stupéfiants. En 2023, deux opérations impliquent le même groupe navire-hélicoptère-commandos. D'abord, la frégate Lafayette, puis le porte-hélicoptères Dixmude. Ces deux dernières missions permettent alors de saisir 547 kg de résine de cannabis, 307 kg d'héroïne et 210 kg de méthamphétamine pour une valeur marchande estimée à 37 millions d'euros.

Des opérations antidrogues ont aussi lieu dans le détroit de Gibraltar, source d'un trafic permanent de drogues (haschich) entre le Maroc et l'Espagne. Ce type d'opération de la Marine impliquant la présence d'un commando-marine est le fruit d'une coopération européenne, encadré par le Centre de coordination pour la lutte antidrogue en Méditerranée (Ceclad-M).

Ce jour là un go-fast équipé de 4 moteurs de 200cv et long de 13 mètres, filant 40 noeuds, est repéré par le radar de la frégate française. L'hélicoptère NH90 décolle avec un tireur d'élite, rattrape le bateau et après un tir de semonce, le tireur détruit les moteurs..

Un zodiac rapide mis à l'eau par la frégate, armé par un commando de quelques hommes arrive près du go-fast, alors qu'un autre zodiac récupère les ballots jetés à l'eau...

Lors de cette opération le go-fast intercepté transportait 3,2 tonnes de haschich, les quatre matelots présents à bord ont ensuite été jugés par les tribunaux de Marseille.

Conclusions

Ces 177 français débarqués le 6 juin 1944 sur la côte normande, aux côtés de 78000 anglo-canadiens, sont chargés de tenir la tête de pont d'Ouistreham

pendant quelques jours, en réalité ils vont avancer pendant 14 jours jusqu'à l'Orne, au prix de lourdes pertes...

Leurs exploits sont ensuite oubliés pour des raisons politiques, le débarquement étant un événement allié et non français, placé sous contrôle britannique. Ainsi, les commandos survivants ne reçurent la Légion d'Honneur que soixante ans plus tard.

Aujourd'hui, les commandos marine, dont le Commando Kieffer, créé en 2008, sont les héritiers du 1er bataillon de fusiliers marins commandos, qui naît en Angleterre en 1943. Ils sont intégrés dans sept commandos basés en Bretagne et à Toulon et leur état-major basé à Lorient.

Les fusiliers marins sont un corps de 2700 hommes, dont 700 sont des commandos aux missions variées, nageurs de combat, parachutage en mer, sécurisation d'opérations terrestres. Ils peuvent aussi intervenir lors de la libération d'otages, en Somalie en particulier, ou participer à des opérations anti-drogues en Méditerranée ou en Océan Indien...



Interception de go-fast dans le détroit de Gibraltar



Insigne du 1ère Bataillon de fusiliers-marins

Capitaine de frégate Philippe Kieffer

Compagnon de La Libération, Commandeur de La Légion d'Honneur



MOURIR POUR ODESSA

Par le Général(2s) jean THEVENY.

L'opinion publique, toute puissante aujourd'hui en France en dehors des urnes, se désintéressait de la guerre en Ukraine. Cette opinion-là ne ressent plus que les vibrations occasionnées par la peur et la jouissance ; une guerre des tranchées qui se déroule à plusieurs milliers de kilomètres et en dehors des sites touristiques estivaux ne peut l'émouvoir. Par bonheur, notre Président de la République est toujours à l'affût d'une déclaration fracassante qui déclenche la ruée des caméras et des micros. Après avoir organisé à Paris en février dernier une conférence internationale qui réunit 21 chefs d'Etat favorables au soutien à l'Ukraine, il a glissé ces mots ailés : « *Il n'y a pas de consensus aujourd'hui pour envoyer de manière officielle, assumée et endossée des troupes au sol. Mais en dynamique, rien ne doit être exclu. Nous ferons tout ce qu'il faut pour que la Russie ne puisse pas gagner cette guerre* ».

Depuis le gag de la table interminable qui lui a été réservée au Kremlin dans le but d'éviter tout échange de point de vue, notre Président est devenu Poutinophobe ; cette déclaration n'est donc pas une surprise. Malgré tout, elle est bâtie sur des circonvolutions diplomatiques savamment dosées dont l'esprit conditionnel mouille considérablement la mèche et évite tout engagement inconsidéré.

Mais le coup de pub était néanmoins réussi. A Moscou, Vladimir Poutine, à son habitude, s'est contenté d'un sourire ironique, a poursuivi ses éternelles menaces sur un ton diplomatique et a confié à ses sbires les réponses officielles désespérément prévisibles et dénuées de tout esprit. Plus hilarantes sont les publications des sites de désinformation russes et pro-russes sur Internet ; notamment celui qui, sous les couleurs de notre Armée de Terre, assurait que l'Etat recrutait 200 000 soldats pour renforcer l'armée ukrainienne... avec une solde de 5000 € qu'on espère mensuelle. Plus c'est énorme et plus ça passe : certains internautes décérébrés sont tombés dans ce panneau grossier et ont agoni d'injures un Président non concerné puisqu'incapable de songer à recruter 200 000 soldats supplémentaires. En moins drôle et même stupide et consternant, nous avons l'épisode des cercueils couverts d'un drapeau tricolore déposés devant la tour Eiffel avec la mention « soldats français de l'Ukraine » qui serait l'œuvre de Bulgares sans parapluies soudoyés par le FSB.

Côté allié, le secrétaire général de l'OTAN a immédiatement précisé qu'il n'était pas question d'intervenir directement dans ce conflit. Le chancelier allemand lui a emboîté le pas sans tarder. Seuls la Tchéquie et les Etats Baltes se sont déclarés intéressés par cette proposition. Pour être complet, les Pays-Bas également, mais on s'interroge pour savoir s'il ne s'agit pas d'une prise de cannabis exagérée dans un pays qui libéralise les ventes. Les autres Etats, membres ou non de la conférence, n'ont pas daigné émettre un commentaire, peut-être gavés par des déclarations qui demeurent strictement au niveau du déclaratif, comme la promesse de centaines de Caesars dont le premier n'a pas été commandé à la date de la réunion et qui, même en existant, peineraient à trouver des munitions. Il faut se méfier de la rhétorique qui demeure lettre morte.

Si cette déclaration a récolté un silence écrasant au niveau international, il n'en est pas de même à l'intérieur de l'hexagone. L'embarras, c'est que les réactions internes, y compris celles de beaucoup de leaders politiques, prouvent une méconnaissance absolue et un désintérêt pour l'univers militaire et les conflits armés ainsi qu'une inaptitude profonde pour interpréter la moindre phrase qui sort un peu de l'ordinaire ainsi que les stratégies politiques. En bref, ce fut l'occasion de noter une stupidité congénitale chez des personnes soupçonnées d'avoir reçu un enseignement couteux durant une douzaine d'années, et souvent plus encore. Pourtant, les révolutions islamiques de Science Po auraient dû nous mettre en garde, mais nous sommes toujours trop naïfs.





Le jour même de la déclaration, les instituts de sondages sollicités par les médias ont conclu à un refus catégorique de plus de 70% des sondés à l'envoi de troupes Françaises en Ukraine. J'ignore les questions posées, mais le ressenti des réseaux sociaux est clair : c'est celui d'une trouille formidable de se retrouver enrôlé pour une guerre dont on n'a que faire et qui, de plus, va évidemment entraîner des représailles sanglantes de la part de la Russie. Rappelons ici que le Président n'a jamais dit qu'il allait envoyer l'armée française en Ukraine et encore moins rétablir la conscription pour cela. Notons également que l'éventail des interventions militaires sur le sol ukrainien sans engagement contre les forces russes comporte une centaine de possibilités entre l'instruction de combattants ukrainiens et la disposition de forces hors secteurs de combat pour libérer des effectifs chez notre allié.

Au niveau politique, c'est comme d'habitude le leader communiste chef de liste aux européennes qui s'est immédiatement distingué en clamant son refus catégorique de participer à une guerre et en rejetant le sacrifice d'une génération. Joli rappel de ses prédécesseurs, collaborateurs des nazis et députés en 1939 qui ont refusé toute participation à la guerre et tenté de saboter la montée en puissance de l'armée. Evidemment, la secte des insoumis en a rajouté pour bien faire comprendre que l'anti France, c'est eux et personne d'autre. Là-dessus, les théories conspirationnistes s'en sont données à cœur joie. Jugeant les mots insuffisants, une bonne moitié des députés de l'Assemblée Nationale a boudé la visite du président Zelensky le 7 juin, probablement pour lui reprocher d'oser être Ukrainien ; et ce sont les mêmes tristes sires qui accuseront les électeurs de s'abstenir ou de mal voter.

Ce qu'on peut retirer de cette affaire, c'est un sursaut de désillusion pour l'avenir (oui, encore un...). Il semble ici prouvé que la multiplication de l'information aboutit à la désinformation du plus grand nombre et que l'enseignement qui devait sauver la planète n'a aucune conséquence sur les capacités des enseignés à décoder des propositions simples. Pour un nombre extrêmement élevé d'individus, c'est systématiquement la proposition la plus stupide qui fait l'objet d'une croyance aveugle ou, au moins, d'une adhésion. Dans cet univers peuplé de débiles profonds absolument incapables de réflexion, comment peut-on imaginer rétablir au besoin un service militaire ?

Mais le pire reste à venir : si les USA décident d'abandonner leur politique interventionniste ou simplement de se recentrer contre le risque Chinois, personne ne voudra mourir pour Odessa ou pour son propre pays et nous laisserons place nette pour les intentions colonisatrices de la Russie et de l'Islam (il me reste encore un doute pour la Chine). Là, nous pourrions nous féliciter d'être parvenus à un âge canonique qui nous permettra peut-être de ne pas assister au désastre final, juste conséquence de la lutte finale antifrançaise si bien orchestrée dans notre pays.





CAMPAGNE DE 1815 – (Seconde partie)

Par le Général (2s) Jean THEVENY

1. Bataille des Quatre-Bras. (16 juin 1815)

Le 16 juin au matin, le maréchal Ney dispose devant les Quatre-Bras de la division Bachelu (II^{ème} corps, 9 600 hommes) et de la cavalerie. C'est trop peu pour tenter une offensive, dans l'hypothèse où il en aurait antérieurement reçu l'ordre. Le reste des troupes arrive échelonné. L'ennemi n'est pas prêt non plus. Au cours de la matinée, la division hollandaise de Perponcher (8 000 hommes, 16 canons) est disposée par le prince d'Orange ; le bois dit du Bossu (à gauche de la route de Bruxelles) et les fermes (à droite de la route) sont occupées par l'ennemi. A 14 heures, la division Foy (toujours II^{ème} corps) rejoint le front. Le 1^{er} corps quitte à peine Gosselies. Notons que les troupes anglaises ne sont pas plus véloces puisqu'aucune n'est encore présente sur le carrefour, mais Ney ignore cet important détail puisqu'il n'existe aucun renseignement tactique.

Ici, les historiens accusent Ney, au mieux de manque d'initiative, au pire d'incompétence. C'est une diffamation intolérable à sa mémoire. Il est suicidaire d'attaquer une position dont on ignore le nombre et la qualité des défenseurs sans avoir réuni toutes ses troupes. On lui reproche aussi d'avoir éloigné sa cavalerie. C'est exact mais à moitié justifié puisque l'Empereur lui avait donné l'ordre de placer Kellermann (corps de cavalerie de la Garde) à Marbais de manière à pouvoir intervenir à Ligny. Notons que Ney envoie Kellermann vers Nivelles (donc à l'ouest) et la cavalerie légère à Marbais. Forte tête ce maréchal !

A 11 heures, Ney reçoit l'ordre formel de l'Empereur d'attaquer. Il attendra l'arrivée de la division Foy pour obéir. A ce moment, Wellington dispose autour du carrefour de quelques 30 000 hommes et 50 canons ; Ney

n'a que 16 000 hommes (puisque le 1^{er} corps est toujours en marche) et 38 canons.

A 14 heures, l'attaque est donnée. La division Bachelu à droite et la division Foy à gauche. L'artillerie française démonte deux batteries hollandaises et les fantassins progressent en s'emparant des deux fermes mal défendues.

A 15 heures, la division anglaise Picton (7 100 hommes) et la division de cavalerie légère hollandaise Van Merlen arrivent et sont aussitôt engagées. Mais le 6^{ème} chasseurs à cheval culbute les hollandais et dépasse le carrefour. Les dragons hollandais qui portent un uniforme identique aux français sont fusillés par les anglais.

A 16 heures : arrivée du prince Jérôme Bonaparte, frère de l'Empereur avec sa division (dernier élément du II^{ème} corps de Reille). Ney l'engage à sa gauche (ferme de Pierrepont, bois du Bossu). Une attaque du général Foy et de Bachelu sur le carrefour est repoussée par une brigade de Picton. La cavalerie française de Piré (chasseurs, lanciers) charge de nouveau sur le carrefour, oblige Wellington à fuir et tombe sur les carrés anglais. Ils chargent, mais en vain faute d'un soutien de l'infanterie. C'est à une petite échelle l'erreur tactique qui sera renouvelée sur le mont Saint Jean : aucune collaboration entre cavalerie, infanterie et artillerie.

A 18 heures : Ney reçoit l'ordre de l'Empereur qui lui ordonne de faire mouvement sur Ligny et la droite prussienne (le message est daté de 15 heures 15 !) Dans le même temps, le maréchal apprend que l'Empereur a détourné le corps de Drouet d'Erlon vers Ligny. Ney explose et envoie à Drouet d'Erlon un ordre de le re-



joindre. Cette aventure est caractéristique de l'armée de 1815 : On ignore qui commande et chacun donne ses ordres ; heureusement, les messages mettent trois heures pour couvrir 15 km. On peut considérer que Ney commet ici un acte de rébellion particulièrement grave en refusant d'exécuter un ordre ; il faut dans ce cas considérer également qu'il est aberrant d'ordonner un déplacement à une grande unité aux prises avec l'ennemi. On doit reconnaître que l'Empereur n'a rien reproché à Ney à qui il confie le commandement général le lendemain.

Pendant ce temps, l'artillerie française a retrouvé sa vigueur, ce qui permet aux trois divisions d'infanterie de progresser. Mais voilà que la 3^{ème} division britannique d'Alten arrive (5 400 hommes). Wellington ordonne aussitôt une attaque d'infanterie qui bloque les Français. Ney lance les cuirassiers de Kellermann qui lui restent avec la cavalerie légère survivante. Même scénario que précédemment : les premiers carrés anglais cèdent mais les derniers tiennent et c'est le repli général, les fantassins suivant les cavaliers dans le plus grand désordre. Ney peine à regrouper ses troupes, puis il apprend que Drouet d'Erlon a été une nouvelle fois détourné sur Ligny. En face, la garde britannique de Cooke arrive (4000 hommes, 12 canons), et le soir tombe. Wellington ordonne une attaque d'infanterie qui progresse difficilement mais parvient à repousser les divisions de Ney qui regagnent leur point de départ en ordre.

On peut donc considérer que la bataille des Quatre-Bras est un match nul qui coûte tout de même à chaque camp près de 5 000 soldats tués, blessés ou disparus. C'est frappant de considérer que cette bataille préfigure la bataille de Waterloo qui aura lieu le lendemain : les Français n'ont que peu ou aucune coordination entre artillerie, infanterie et cavalerie et il semble que chacun agit à sa guise, y compris l'Empereur qui donne des ordres inapplicables, désorganise l'ensemble et, finalement, accepte tout sans broncher ; mais ces ordres sont-ils ceux de l'empereur ou des interprétations trop libres de l'état-major ? On est loin du général de l'armée d'Italie ! En face, les britanniques sont plus cohérents, tout en demeurant sur la défensive.

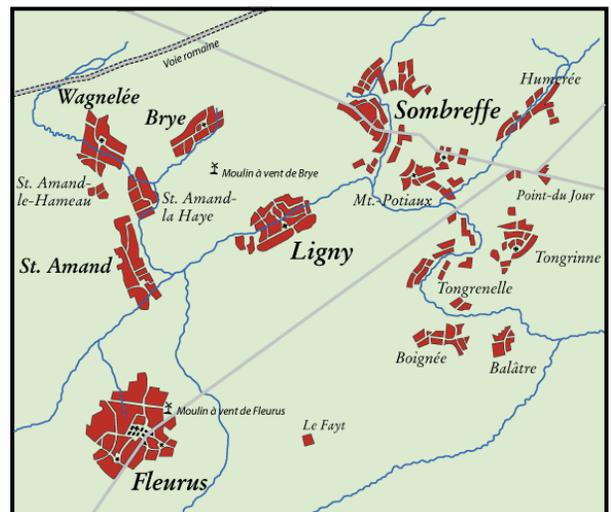
2. La bataille de Ligny (16 juin 1815)

Nous avons vu que le 15 juin, les Français ont pu progresser sans peine devant des Prussiens qui rétrogradent. Blücher a ordonné un rassemblement au nord de Fleurus et organise une sorte de camp retranché qui suit le ruisseau de la Ligne qui dessine une sorte de « S » en arrosant les villages et hameaux de Wagnelée, Saint Amand la Haye, Ligny, Sombreffe, Tongrenelle, Boignée et Balâtre. L'endroit est idéal puisque la rive gauche (terrain Prussien) constitue une dénivellation positive et que les abords sont marécageux. La forteresse naturelle est garnie par 83 000 hommes et 224 canons.

L'Empereur dispose ses forces ainsi :

- A gauche (Wagnelée – Saint Amand) le III^{ème} corps du général Vandamme à trois divisions, plus la division Girard.
- Au centre (Ligny) le IV^{ème} corps de Gérard et les deux corps de cavalerie Pajol et Exelmans)
- La Garde, le VI^{ème} corps de Lobau et la cavalerie de Milhaud se tiennent en réserve à Fleurus avec l'état-major.

L'armée impériale ne compte donc que 71 000 hommes et 242 canons, par la faute de la décision qui a envoyé Ney guerroyer avec une petite armée. On note qu'au départ, l'Empereur néglige la gauche prussienne (Sombreffe à Boignée) et se concentre sur la courbe inférieure du « S ».





La bataille débute à 14 heures 30 sous une chaleur caniculaire. Vandamme se heurte à une forte résistance à Saint Amand, mais s'empare d'un hameau. La division Pecheux (IV^{ème} corps) tente trois attaques infructueuses sur Ligny. Gérard aligne toute son artillerie devant Ligny et le village de la rive française est écrasé ; aussitôt, l'infanterie reprend l'assaut. Bientôt on s'égorge dans les ruelles en flamme. A 17 heures 30, les Français ont conquis la rive droite mais échouent lorsqu'il faut traverser la Ligne.

A Gauche, Vandamme tente un encerclement en manœuvrant sur la chaussée qui va de Nivelles à Namur. Blücher envoie fantassins et cavaliers à La Haye pour tenter de couper le III^{ème} corps. Le général Girard est tué et les Français repoussés, mais la manœuvre prussienne échoue face aux renforts envoyés par Vandamme. Mieux encore, la colonne prussienne issue de Wagnelée est transformée en débandade aussitôt maîtrisée.

L'Empereur ne peut se satisfaire d'un demi-échec et la nuit approche. Il décide de faire donner la Garde : la jeune garde au niveau de Saint Amand et la vieille garde, le corps de Lobau et la cavalerie lourde avec lui sur Ligny. C'est à ce moment que Vandamme fait prévenir l'Empereur qu'une colonne importante approche à l'ouest. On stoppe immédiatement tout assaut et on attend les nouvelles, alors que le bruit de l'approche d'une armée ennemie se répand parmi la troupe. Les Prussiens engagent à ce moment un assaut sur Saint Amand et les troupes de Vandamme reculent ; c'est la jeune garde qui rétablit la situation. Puis c'est la fête : on vient d'identifier le 1^{er} corps de Drouet d'Erlon qui a visité une partie de la Belgique deux jours durant. Cette mésaventure prouve assez l'inexistence du renseignement et la triste absence du commandement qui a oublié les ordres qu'il a donnés quelques heures plus tôt.

19 heures 30 : Blücher attaque en partant de Saint Amand pour tenter un encerclement par Fleurus (contrairement à Wellington, le maréchal Vorwärtz est incapable de demeurer sur la défensive). Une fois de plus, les troupes de Vandamme reculent mais les trois régiments de la jeune garde forment un mur infranchissable.

A la même heure, l'Empereur attaque Ligny (quartiers de la rive gauche). Après un matraquage d'artillerie, la colonne française menée par les régiments de la vieille garde entrent dans Ligny alors que l'orage éclate. Les Prussiens sont chassés en désordre. Blücher tente une attaque de cavalerie lourde qui meurt devant les grenadiers et les survivants sont écrasés par les cuirassiers de Milhaud. L'armée Prussienne est coupée en deux et l'attaque générale de toutes les troupes françaises impose un repli rapide, mais pas désordonné. On parle de 20 000 Prussiens hors de combat pour 9 000 français. C'est incontestablement une victoire, mais l'armée prussienne existe toujours, alors qu'avec le corps de Ney sur place, elle aurait peut-être pu être anéantie.

On retrouve à Ligny, dernière victoire de Napoléon, un peu du général et de l'armée de 1809. Les manœuvres sont coordonnées, l'artillerie tient sa place avant les assauts et la cavalerie intervient à bon escient pour secourir l'infanterie et tailler en pièce la cavalerie ennemie décimée par les tirs. Il existe une idée de manœuvre, même si elle évolue au fil des circonstances. Mais pourquoi a-t-il envoyé Ney guerroyer contre Wellington ? Il est douteux que ce dernier ait risqué une aide à Blücher, et même s'il l'avait fait, il valait mieux combattre groupés que séparés. Ce qui est effarant, c'est que l'Empereur va renouveler cette erreur dès le lendemain.





3. Le 17 juin 1815.

L'armée prussienne fait retraite sur Wavre, pour se reconstituer. Pendant ce temps, Wellington abandonne les Quatre-bras à 10 heures par la route de Bruxelles pour s'établir, toujours en position défensive, au Mont Saint Jean. Il avertit Blücher et requiert son aide pour la bataille à venir.

Côté Français, l'Empereur envoie à midi un ordre à Ney d'attaquer les Quatre-bras (peut-être une obsession ?) puis il suit l'armée en route vers cette position. Toute la cavalerie est envoyée en avant-garde pour aider à ce combat et surtout tailler en pièce l'armée anglo-hollandaise qu'on imagine en retraite. Wellington a laissé sa cavalerie pour protéger son mouvement ; les cavaliers français suivis de l'Empereur en voiture attaquent, mais les anglais se replient après un échange de tirs. L'Empereur entame la poursuite en tête. C'est à ce moment qu'un orage formidable se déverse. Les Anglais sont rejoints à Genappe (4 km du carrefour) et un combat s'engage. Finalement, l'ennemi parvient à s'échapper et à gagner le plateau de Mont-Saint-Jean. Napoléon s'installe à la ferme du Caillou, pendant que les troupes se rassemblent difficilement, sous une pluie battante, et nombre d'officiers passent la nuit à Genappe.

Dernière information capitale : dès le 17 juin au matin, le maréchal Grouchy reçoit l'ordre de marcher sur Gembloux (10 km N-E de Ligny) puis de retrouver l'armée Prussienne et de suivre sa marche, tout en se tenant suffisamment proche de l'armée principale pour échanger les informations. L'Empereur lui confie une petite armée de 25 000 fantassins et 5 000 cavaliers composée ainsi :

- III^{ème} corps de Vandamme et IV^{ème} corps de Gérard, la division Teste du VI^{ème} corps
- La division de cavalerie Pajol (trois régiments) et le 2^o corps de cavalerie d'Exelmans (huit régiments)
- Une centaine de canons.

Ainsi, l'aventure de Ney se renouvelle en dépit du résultat fâcheux qu'elle a entraîné.

(À suivre)





DE LA RÉPUBLIQUE...

Par le Général (2s) Jean THEVENY



Le dialogue de Platon (428 – 347 av. JC) intitulé La République (en fait « Πολιτεία », mot qui correspond à l'ensemble des citoyens et par extension les lois qui les gouvernent, la constitution) a pour objet de mener une réflexion dans le but de définir une cité idéale. Ce long texte ne manquera pas de surprendre les lecteurs actuels, tant par sa méthode de composition que par les options retenues pour organiser la société. Il importe de comprendre que, si les Grecs de l'époque classique (V^{ème} et IV^{ème} siècles av. JC) sont peut-être nos ancêtres culturels par leur architecture et leurs productions artistiques et littéraires, ils n'en demeurent pas moins pour nous des étrangers, y compris dans le domaine des JO dont la forme moderne est fort éloignée des concours olympiques (donc religieux) du Péloponnèse que nous avons réinventés à notre goût.

Pourtant, il est surprenant de découvrir dans cette lecture d'un texte écrit il y a quelques 2400 ans, des analyses de la société qui correspondent absolument à la nôtre. Il semble donc pertinent de s'en inspirer pour parler de notre époque si déstabilisante. Ajoutons que Cicéron (106 – 43 av. JC) s'est également appuyé sur le texte de Platon qu'il cite dans son ouvrage La République (Livre 1, 42), alors que les Romains du 1^{er} siècle avant notre ère étaient différents des Grecs du IV^{ème} siècle. Les deux écrivains soucieux d'apporter des améliorations politiques dans leur société établissent un constat identique. Mais citons Platon (Livre IX)

« Lorsqu'une cité démocratique, altérée de liberté, trouve dans ses chefs de mauvais échansons, elle s'enivre de ce vin pur au-delà de toute décence ; alors si ceux qui la gouvernent ne se montrent pas tout à fait dociles et ne lui font pas large mesure de liberté, elle les châtie, les accusant d'être des criminels et des oligarques (...) Et ceux qui obéissent aux magistrats, elle les bafoue et les traite d'hommes serviles et sans caractère ; par contre elle loue et honore dans le privé comme en public les gouvernants qui ont l'air de gouvernés et les gouvernés qui prennent l'air de gouvernants. N'est-il pas inévitable que dans une pareille cité l'esprit de liberté s'étende à tout ? (...) Qu'il pénètre dans l'intérieur des familles et qu'à la fin l'anarchie gagne jusqu'aux animaux ? (...) Que le père s'habitue à traiter son fils comme son égal et à redouter ses

enfants, que le fils s'égalise à son père et n'a ni respect ni crainte pour ses parents parce qu'il veut être libre, que le métèque devient l'égal du citoyen, le citoyen du métèque et l'étranger pareillement. (...) Voilà ce qui se produit et aussi d'autres petits abus tels que ceux-ci : Le maître craint ses disciples et les flatte, les disciples font peu de cas des maîtres et des pédagogues. En général les jeunes gens copient leurs aînés et luttent avec eux en paroles et en action ; les vieillards de leur côté s'abaissent aux façons des jeunes gens et se montrent pleins d'enjouement et de bel esprit, imitant la jeunesse de peur de passer pour ennuyeux et despotiques. (...) le terme extrême de l'abondance de liberté qu'offre un pareil Etat est atteint lorsque les personnes des deux sexes qu'on achète comme esclaves ne sont pas moins libres que ceux qui les ont achetées. Et nous avons presque oublié de dire jusqu'où vont l'égalité et la liberté dans les rapports mutuels des hommes et des femmes. (...) A quel point les animaux domestiqués par l'homme sont plus libres qu'ailleurs est chose que l'on ne saurait croire quand on ne l'a point vue (...) Les chevaux et les ânes accoutumés à marcher d'une allure libre et fière, y heurtent tous ceux qu'ils rencontrent en chemin si ces derniers ne leur cèdent point le pas. Et il en est ainsi du reste : tout déborde de liberté. (...) Le résultat de tous ces abus accumulés rendent l'âme des citoyens tellement ombrageuse qu'à la moindre apparence de contrainte, ceux-ci s'indignent et se révoltent. Et ils en viennent à la fin à ne plus s'inquiéter des lois écrites ou non écrites, afin de n'avoir absolument aucun maître. »

Il faut être aveugle et sourd pour ne pas reconnaître ici notre société française actuelle. On rencontre dans ce discours la dissolution irréversible de la famille, due autant à la révolte des enfants qu'au désintérêt des parents trop occupés à satisfaire leurs plaisirs ; la désintégration indispensable de l'enseignement ; le ridicule des vieux qui prétendent conserver leurs jeunes années ; la disparition de tout respect mutuel dans des relations sexuelles débridées et même l'effet pervers d'une mauvaise intégration des étrangers. La conséquence de ce délitement général, c'est l'explosion de la violence et la fin de toute apparence d'Etat de droit. Nous ne nous attarderons pas sur l'esclavage dont nos lois économiques n'ont pas vraiment respecté l'aboli-



tion ni sur les animaux de trait qui ont quitté la ville, remplacé par des engins plus ou moins motorisés qui sont beaucoup plus dangereux compte tenu du caractère ombrageux de leurs pilotes.

Mais qui est responsable ? Platon accuse la liberté, concept trop vaste pour des cerveaux étroits limités à leur plaisir et trop dangereux à restreindre pour des magistrats élus toujours à l'affût d'un suffrage supplémentaire. Selon lui, la démocratie est une machine conçue pour démolir toute société et sa cité idéale n'est pas démocrate. Il faut convenir que l'Histoire ne le contredit pas. En 1789, à peine après avoir réussi à créer une Assemblée nationale et à s'imposer à la cour, les députés ont commis l'erreur majeure de voter en priorité la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Ce texte qui comporte l'évocation de la liberté pour tous va déclencher immédiatement un formidable mouvement anarchiste dans l'ensemble du royaume. « Le peuple » qui attendait la nouvelle constitution comme on attend le Messie, a voulu croire que la déclaration était cette merveilleuse baguette magique et a refusé d'entendre les dispositions de la véritable constitution, trop restrictives à son goût.

C'est qu'en plus d'être un concept politique, la liberté est surtout une fonction mathématique lorsqu'on la conçoit à l'échelle de la collectivité. Toute liberté accordée à une personne correspond à une restriction de liberté pour toutes les autres. La liberté n'est donc jamais une fin en soi mais un fragile équilibre sans cesse menacé par les volontés individuelles. La liberté absolue ne se conçoit que dans la solitude, c'est-à-dire lorsque toute action commise n'engage qu'une seule personne. Sur son île, Robinson était libre ; dès qu'il découvre l'existence de Vendredi, il n'est plus libre, à moins de se conduire comme un dangereux sauvage. Toujours selon Platon, les effets pervers de la liberté ne tardent pas à précipiter toute démocratie dans les griffes d'un tyran :

« Le même mal qui, s'étant développé dans l'oligarchie et causé sa ruine, se développe ici avec plus d'ampleur et de force du fait de la licence générale, et réduit la démocratie à l'esclavage ; car il est certain que tout excès provoque ordinairement une vive réaction dans les saisons, dans les plantes, dans nos corps et dans les gouvernements bien plus qu'ailleurs. (...) Ainsi l'excès de liberté doit aboutir à un excès de servitude, et dans l'individu et dans l'Etat. »

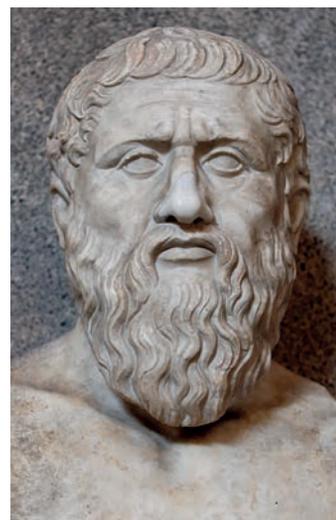
Platon demeure pertinent si on considère la Révolution de 1789 : une constitution votée est immédiate-

ment oubliée pour faire place à une dictature populaire particulièrement féroce (Assemblée législative puis Convention nationale) qui ne connaît comme loi que le tranchant de la guillotine, et qui ne recule pas devant le génocide des Vendéens. C'est l'armée engagée contre les puissances étrangères qui va mettre fin au délire révolutionnaire avec le général Bonaparte qui se gardera de commettre l'erreur de se prostituer régulièrement dans les bureaux de vote pour conserver un pouvoir acquis grâce à ses victoires.

Nous devons reconnaître que la situation actuelle de notre pays s'écarte de plus en plus du jardin d'Eden et que notre étrange démocratie pourrait brutalement suivre le cours immuable prévu par Platon. Seul, un être charismatique apprécié par une majorité écrasante d'électeurs pourrait remettre de l'ordre en supprimant certains droits et en aggravant les sanctions appliquées pour tout crime et délit. A ma connaissance, cet être n'existe pas et même si je suis dans l'erreur, je doute que l'éclatement extrême de l'électorat puisse lui permettre d'agir.

La cité idéale de Platon n'est pas réaliste pour notre époque et les penseurs qui ont planché sur ce sujet n'ont rien proposé de concluant si on observe l'échec des centaines de combinaisons politiques différentes mises en œuvre dans tous les pays du monde. Je me garderai donc de me ridiculiser en jouant au grand législateur et achèverai cet article avec une citation puisée dans un fragment de la République de Cicéron qui me plait bien : « Comme la patrie est la source des plus grands bienfaits, comme elle est notre mère bien avant celle qui nous a donné la vie, nous lui devons plus de reconnaissance qu'aux auteurs de nos jours. »

What else ?





LA DÉFENSE FRANÇAISE FACE AU FUTUR ET AUX URGENCES D'AUJOURD'HUI.

Par Roland PIETRINI

Les élections européennes du mois de juin suivies par la dissolution de l'Assemblée nationale et par les élections législatives plongent la Nation dans une période d'incertitude majeure. Le nouveau gouvernement quel qu'il soit et qui en sortira aura une tâche difficile et devra tenir le temps nécessaire à stabiliser une situation plus que délicate.

Dans le domaine de la défense, de nombreuses questions se posent et elles ne sont pas uniquement liées au volume du budget et à sa constance, car l'évolution des conflits en cours implique la nécessité de répondre aux menaces actuelles tout en prévoyant les moyens nécessaires pour répondre aux problématiques des guerres futures. L'urgence du temps court ne peut éviter la préoccupation du temps long et cela est vrai pour nombre d'équipements majeurs.

Les cinq fonctions stratégiques (connaissance et anticipation, dissuasion, protection, prévention et intervention) identifiées en 2008, ont peu évolué. Ce qui a changé, notamment à cause du conflit en Ukraine, c'est probablement une prise de conscience plus aiguë de l'urgence à transformer les armées pour les adapter à l'émergence de nouvelles menaces, après des décennies d'évolution capacitaire à la baisse.

Entre 1999 et 2014, les pays européens ont réduit de 66 % leurs parcs de chars de bataille, de 45 % leur aviation de combat et de 25 % leur flotte de bâtiments de surface », constatent les chercheurs de l'IFRI, Michel Pesqueur et Élie Tenenbaum.

Entre 2009 et 2014, les Armées françaises perdent quasiment le quart de leurs effectifs. C'est l'armée de terre qui a subi la déflation la plus dure, 240 000 personnels en 1996 au moment de l'abandon de la conscription et aujourd'hui 121 000, soit une diminution de 50 pour cent, avec un corps de bataille à 80 000 hommes environ.

La prise de conscience tardive de cet état de fait n'est pas moins réelle mais le besoin d'une économie dite - de guerre - pour simplement réparer les Armées se heurte à des capacités industrielles peu préparées à ce changement de paradigme et ne survivant que

par l'exportation, compte tenu de la faiblesse des commandes étatiques. Quant aux effectifs, les Armées peinent à recruter et à fidéliser pour des raisons qui mériteraient un développement particulier.

Par ailleurs, la transformation met du temps à se concrétiser dans les faits, le poids des habitudes et des structures se traduisent par une approche brouillonne dans la fixation des priorités, un saupoudrage des crédits, compte tenu de la multiplicité des urgences, une appétence à produire « français » qui ne se justifie pas toujours et en corollaire l'abandon de certaines filières, dont les munitions de petit calibre et les armes individuelles d'infanterie, qui pousse à des achats sur étagère parfois redondants et inutiles ; à cela on peut rajouter une politique de gribouille poussant à faire des économies sur le court terme qui se traduisent in fine par des surcoûts élevés sur le long terme (CF : l'exemple des FREMM).

Il en résulte notamment une armée terrestre dimensionnée pour des guerres asymétriques qui a profondément transformé notre culture militaire et les réflexions concernant son dimensionnement face aux guerres de haute intensité qui d'improbables deviennent possibles.

Nous avons une macrocéphalie sur un corps cachexique, alors que le poids de la dissuasion nucléaire dans le budget des Armées spécifique à la défense française pèse un peu plus de 20% (13% sans l'environnement nécessaire à la protection classique des SNLE) sur les crédits d'équipement de la défense. Cette assurance-vie supportée par le seul budget des armées devrait faire l'objet de crédits spécifiques témoignant de la volonté de l'ensemble de la Nation.

Hors nucléaire, le budget des armées (AAE-Marine-Terre-DGA) pèse en réalité environ 1,6 % du PIB, bien loin des 2%, alors que chacun sait qu'un budget à 3% serait le minimum minimorum pour que la France, 7^{ème} puissance mondiale, tienne son rang et protège ses intérêts partout dans le monde.



Des avisos hors d'âge devenus des patrouilleurs..., hors d'âge

Un recul nécessaire

Mais il n'est pas inutile de prendre un peu de recul sur un sujet aussi complexe.

Le 31 janvier 1947, le maréchal Jean de Lattre de Tassigny donne une conférence devant les cadres de l'École d'état-major. Quelques éléments parmi beaucoup d'autres sont à retenir : « Devant les inconnues redoutables des inventions nouvelles, il est difficile de bâtir une architecture militaire sûrement valable si l'on ne s'appuie pas, en premier lieu, sur ces constantes. « Première constante : la guerre totale, deuxième constante : le territoire, troisième constante : le dynamisme humain » En conclusion, il insiste sur cinq points **et ces cinq points sont aujourd'hui totalement d'actualité** :

- *De la notion de guerre totale, on tire la nécessité d'une adaptation gouvernementale et législative, se traduisant notamment par une nouvelle loi sur l'organisation de la nation en vue de la mobilisation totale ;*
- *De même, la notion de défense « en surface » permet, dès à présent, de bâtir le cadre d'ensemble de la défense du territoire avec ses catégories principales et son articulation générale ;*
- *Deux notions entraînent une conception nouvelle du devoir du citoyen en vue du temps de guerre conduisant à un Service National, formule élargie de l'ancienne mobilisation et peut-être du Service Militaire en temps de paix ;*
- *La nécessité de s'adapter à l'évolution du progrès conduit à susciter dans l'armée un courant intellectuel qu'il convient d'appuyer sur une forte organisation de la Recherche scientifique et du renseignement.*
- *Le domaine de l'instruction, on peut, dès à présent, dégager une doctrine capable d'exalter le dynamisme humain et de développer les facultés d'adaptation aux matériels modernes comme aux situations imprévues de l'avenir.*

On ne peut mieux dire et le « gagner la guerre avant la guerre » n'est en réalité qu'une adaptation des

constances de défense incluant la Nation dans sa totalité. Encore faudrait-il ne pas remettre en cause le concept même de Nation pour le diluer dans un projet de supranationalité éloigné de ce qui constitue la réalité de la cohésion nationale, fondement de l'esprit défense.

1991 une illusion collective

Le 5 mars 1946, Winston Churchill prononce au Westminster College, à Fulton (Missouri), un discours célèbre dans lequel il met les Occidentaux en garde contre l'avancée du communisme dans les pays d'Europe centrale et orientale et la construction d'un « rideau de fer » ouvrant une période de guerre dite froide qui a précisément duré (44 ans, 9 mois et 7 jours) du 12 mars 1947 lorsque le président Harry Truman expose devant le Congrès des États-Unis une approche géopolitique qui préconise le soutien des États-Unis aux régimes démocratiques en opposition aux régimes autoritaires, jusqu'au 26 décembre 1991, chute de l'URSS.



Chute du mur de Berlin 1989

Or, durant ces décennies la décolonisation s'achève, élément essentiel parfois minoré par les analystes, qui a bouleversé profondément les rapports de force et la géopolitique mondiale. Il s'ensuit une période d'illusion collective de paix et de mondialisation forcée, entraînant la désindustrialisation singulièrement de la France, alors que partout dans le monde des conflits explosent et que l'équilibre des forces en Europe n'est nullement résolu.

Cela eut pour conséquence l'émergence de ce fameux concept des dividendes de la paix, qui fut le mantra de ces 30 dernières années afin de justifier la déconstruction programmée des armées, puisque la diminution des dépenses militaires devait permettre de dégager des crédits afin d'améliorer les services publics, réduire la dette et les impôts.

Or, le résultat d'aujourd'hui est à la hauteur des espérances, la France se retrouve avec une dette abyssale, un régalien en lambeaux, des impôts stratosphériques et une armée en bonzaï.



Et ce ne fut même pas une parenthèse enchantée, car l'Europe post guerre froide depuis 1991, est un foyer incessant de guerres en Europe et aux marges de l'Europe. La liste est impressionnante. Quelques exemples : Ossétie-Géorgie, Slovénie, Bosnie, Kosovo, Moldavie, Ossétie du Nord, Abkhazie, Tchétchénie, Daguestan, voir liste en annexe...



Les conflits internationaux, guerres civiles et troubles intérieurs qui ont bouleversé le monde dans les années 1990.

C'est pourquoi l'idée généreuse de régler les conflits entre des forces contraires par d'autres moyens que le recours à la violence reste une hypothèse, et l'hypocrisie qui consiste à dire que tout peut se régler par la diplomatie alors que précisément nous faisons le contraire - avec l'aide « éclairée » des Etats-Unis - qui pouvaient s'appuyer alternativement sur le terrorisme islamiste (Afghanistan), créer les conditions de son développement (Irak) sous couvert d'exporter la démocratie tout en renforçant le totalitarisme.

Pour rester mesuré, il n'est pas certain que la sécurité et la démocratie en eussent été renforcées et que le monde soit devenu meilleur depuis 1991. Ce qui ne veut pas dire qu'il conviendrait d'avoir la nostalgie de l'époque ante 1989.

La vision stratégique du CEMA, le général Thierry BURKHARD est parlante : « *Le contexte international s'est considérablement dégradé, Il est marqué par le durcissement de la compétition entre grandes puissances – et de fait, la remise en question du multilatéralisme et du droit –, le réarmement et la désinhibition de certaines puissances régionales, la multiplication des foyers de crise – et son corollaire l'augmentation des flux migratoires – et l'expansion de la menace terroriste. Face à cette tendance de fond, il faut en per-*

manence faire preuve de la plus grande agilité : embrasser les changements contre lesquels on ne peut agir, et saisir toutes les opportunités pour défendre les intérêts stratégiques de la France et de l'Europe »

Ainsi, ce monde devenu multipolaire est celui de l'affrontement des civilisations et des cultures (ce qui est nié par certains) et l'hystérisation exponentielle des compétitions avec l'émergence des nouvelles puissances Chine-Inde-Russie- Brésil, à fort potentiel de développement économique, alors que le monde occidental est sur une voie de décroissance programmée. C'est pourquoi, on peut commettre une proposition toute provisoire, les guerres d'aujourd'hui tout comme celles du futur seront dans leur dimension humaine identiques à celles des conflits du passé, mais probablement à front renversé.

En un mot, nous sommes en position de faiblesse.

Une réflexion globale nécessaire

« *Croiser le monde du possible à celui du temporairement impossible pour imaginer les menaces qui pourraient mettre en danger la France et ses intérêts à horizon 2060* » : fut la mission confiée en 2019 à un groupe d'auteurs de Science-Fiction par le Ministère des Armées. Cette - Red Team - a imaginé plusieurs scénarios de conflits prenant place entre 2030 et 2060. À l'exception de quatre scénarios, l'ensemble reste protégé par le Secret Défense.

Sans nier l'intérêt d'une telle démarche, il n'est pas inutile de rappeler que l'urgence se situe à un autre niveau.

Les menaces d'aujourd'hui obligent à une remise en cause de notre approche envers ce qui caractérisent les conflits en y incluant d'autres espaces d'affrontement, l'espace, le cyberspace, les fonds marins, sans oublier, les affrontements informationnels jusqu'à inclure la lutte informatique offensive au niveau des unités tactiques. La ministre des Armées, Florence Parly déclarait le 19 janvier 2019 : « la France est en proie à suffisamment de menaces. N'y ajoutons pas notre propre naïveté. La guerre cyber a commencé et la France doit être prête à y combattre ».

Par ailleurs, la lutte contre l'agit-prop, terme largement daté mais qui offre l'avantage de traduire que la désinformation est une arme au service de la déstabilisation



et de l'atteinte au moral des combattants et des populations fait partie des réflexions stratégiques avant l'engagement, pendant et même après, en écrivant l'histoire.

L'innovation technologique est aussi l'un des domaines majeurs de compétition entre les Etats à intérêts divergents, ne faudrait-il pas constater que le plus sophistiqué n'est pas forcément le plus efficient sur le champ de bataille. La démonstration en est faite par l'Ukraine qui réclame sans cesse des armes de plus en plus sophistiquées mais qui, sur le champ de bataille utilise des armes bricolées localement telles que des drones issus du commerce et des simples jet skis transformés en robots aquatiques armés de torpilles.

La culture américaine qui soutient une dérive ethnocentriste et technologiste, qui s'appuie sur cette idée fausse que l'ennemi tendra à répondre aux pressions militaires de manière rationnelle, en répondant par des armes sophistiquées aux mêmes armes sophistiquées en voulant ainsi reproduire le bluff de la guerre des étoiles prônée par Reagan en 1983, qui annonçait en pleine Guerre froide vouloir étendre à la stratosphère la rivalité nucléaire avec l'Union soviétique alors qu'il n'en possédait pas les moyens afin d'épuiser dans cette nouvelle course de l'armement, l'URSS.

À l'époque, le programme du président américain s'appelait officiellement «Initiative de défense stratégique» (IDS), les nouvelles armes spatiales américaines étaient censées garantir la pulvérisation de tout missile nucléaire soviétique lancé vers les États-Unis. Ce n'est toujours pas le cas.

Un rapport otanien intitulé : l'innovation technologique au service des guerres de demain, signé au demeurant par un auteur islandais (l'Islande n'a pas d'armée), indique que le fait « d'envisager ce que sera la guerre de demain est une gageure, puisque son évolution sera conditionnée par un certain nombre de facteurs géopolitiques, sociétaux, technologiques, économiques, environnementaux et militaires ». Les guerres futures seront donc différentes de celles d'aujourd'hui, mais à la fin des fins ce sera toujours l'homme qui guidera et utilisera les armes que celui-ci soit à distance au chaud dans un shelter ou sous le feu direct de l'ennemi.

Mais revenons à aujourd'hui !

Nous avons raté un certain nombre d'évolutions par manque d'intelligence prédictive, par immobilisme, voire pour des raisons faussement morales, (souvenons-nous des atermoiements à propos de la possibilité ou non d'armer les drones) ce qui nous a fait prendre de nombreux retards dans des domaines pourtant parfaitement prévisibles.

Il y a plus de dix ans, nous avons, lors d'études auxquelles modestement j'ai participé pour Scorpion, insisté sur la nécessité d'équiper les armées françaises de drones en commençant par l'artillerie terrestre. Cette simple recommandation bousculait les habitudes, seule la guerre en Géorgie, Haut Karabach et Ukraine et la démonstration de leur indispensable utilité a permis aux Etats-majors d'obtenir ce changement d'approche et la révolution qui s'en suivit.

Il en est de même pour l'urgence de s'équiper en drones suicides rebaptisés «munitions rôdeuses», ce qui a poussé, pour combler le retard français, l'Agence d'innovation de la défense à lancer en urgence deux compétitions dénommées Colibri et Larinae. Nexter, MBDA, Eos et Novadem sont concernées.

Un autre combat est en cours, celui de l'introduction de l'intelligence artificielle dans les systèmes d'armes et les armées en général. Et cette fois-ci, il semblerait que l'ambition affichée serait de devenir, pour la France, la première puissance militaire de l'IA en Europe et dans le top 3 mondial.

La création d'une agence dédiée à l'intelligence artificielle militaire, ainsi que l'achat d'un super ordinateur pour faire de l'IA « classifiée » à partir de données secret-défense annoncée par le ministre démissionnaire des armées Sébastien Lecornu (à l'instant où j'écris cet article, il serait reconduit) qui donne quelques exemples - un drone doté d'IA qui serait capable de continuer sa mission une fois qu'il a perdu le contact avec son pilote, serait bien plus redoutable qu'un drone sans IA ! Le canon Caesar est un autre exemple intéressant. On a des problèmes d'obus en Ukraine. Le meilleur remède serait d'en consommer moins. S'il vous faut 10 obus pour marquer votre cible ou si vous



arrivez à le faire dès le premier coup, cela change la donne. En résumé, « Soit l'armée française prend date, soit elle décroche ».



Une fois de plus, l'heure des choix

Les Armées françaises ne sont pas exemptes d'immobilisme culturel, comme tant de strates de la société, mais avec un déficit de 3400 milliards, un budget 2025 soumis aux réalités et qui comportera nécessairement des économies, il ne serait pas inutile de se poser la question des choix concernant certains équipements de long terme en commençant par les plus coûteux.

La liste n'en est pas exhaustive :

Les voies de la coopération choisies pour des raisons essentiellement politiques concernant le SCAF et le MGCS sont-ils judicieux, alors que nous avons la capacité de produire moins cher des équipements équivalents qui seront eux exportables ?

Un unique porte-avions du futur qui passe désormais à 80 000 tonnes, dont le coût est estimé aujourd'hui à 5 milliards et qui, au mieux sera opérationnel en 2040-45, alors que deux porte-avions plus modestes copies modernisées du CDG à la fois porte drones et porte-avions seraient amplement suffisants. Il manque aujourd'hui à l'Armée de l'air 95 Rafale et à la Marine 12 Rafale pour remplir les contrats opérationnels dont les 40 avions de chasse prêts au combat que la France se doit de fournir à l'OTAN. Pour avoir une disponibilité de 40 avions, il faut en posséder 80, en faisant fi de l'attrition éventuelle.

Or, dans le cas d'un conflit il sera impératif de préserver le ciel français et Outre-mer, d'appuyer les unités engagées au sol, d'effectuer des relèves et de former et d'entraîner les pilotes... On ne fait pas de guerre sans perte et d'entraînement sans perte aussi. Sauf erreur, la Marine a perdu 4 Rafale et l'armée de l'air

5, soit 9 en 23 ans, ce qui est peu et qui souligne la qualité de nos pilotes et la fiabilité des avions. Mais un certain nombre a été endommagé, tous ne sont pas équipés de radars performants ou capables de délivrer les derniers missiles.

L'objectif du nombre de Rafale n'a cessé de diminuer : La LPM de 2004 prévoyait 294 Rafale : 234 pour l'Armée de l'air et 60 monoplaces M pour la Marine, en 2008, nous passons à un objectif de 228 pour l'Armée de l'air et 58 pour la Marine, La LPM 2023-2019 ne prévoyait plus que 255 avions de combat en parc Rafale et Mirage 2000 confondus puis en 2030 à 225 avions de chasse Rafale et Mirage 2000 dont 171 Rafale en 2025 avec les 40 de la marine ; nonobstant le fait que nous céderons généreusement nos MIRAGE 2000-5 à l'Ukraine lesquels assurent aujourd'hui la quasi-totalité de notre défense aérienne haute altitude au-dessus de notre territoire et seul avion qui nous reste qui peut dépasser mach 2+.

L'Armée de l'air et de l'espace a perdu, tout comme les autres Armées, un quart de ses effectifs un peu plus d'un quart de ses moyens, les dépenses de fonctionnement ont baissé, tout comme les dépenses d'investissement. De 5,4% du PIB en 1960, faisant passer les dépenses militaires de la France à 3,5% en 1970, 2,8% en 1990, 2% en 2000 et 1,8% en 2018.

Pour la Marine, nous possédons désormais moins de frégates que l'Italie qui n'a pas de vocation mondiale mais qui aligne 12 FREMM et 2 frégates anti-aérienne de type Horizon, toutes mieux armées que les frégates françaises, ce dont il faut se réjouir, puisque l'amiral CEMM, Vaujour admet que la Marine française a besoin des Marines alliées pour remplir sa mission et que le temps d'une marine forte et indépendante appartient au passé. 109 canons Caesar programmés pour le corps de bataille est totalement hors sujet, il en faudrait deux fois plus pour atteindre un seuil comparable aux critères OTAN. Il y a des limites à compter sur les autres, à moins que l'on conditionne le nombre de pièces en fonction des obus qui leur seraient alloués !

Cette baisse des dépenses s'est accompagnée d'une hausse des interventions militaires. Les Opex (opérations extérieures) françaises ont été plus importantes depuis 1991 qu'entre 1962 et 1991 et la guerre en Ukraine a rappelé cruellement l'incapacité que nous avons à tenir un front (en partage avec nos allées),



dont la durée dépend en réalité de notre capacité à alimenter en munitions et pièces détachées les éléments engagés, soit une semaine à peine à l'aune des consommations constatées en Ukraine.

Dans cette hypothèse le sous-dimensionnement de notre corps blindé six divisions 1200 chars de combat en 1990, deux brigades 120 chars en 2024 avec aucune perspective de renforcement nous situe à la 13^{ème} place en Europe avec la Grande-Bretagne, qui faut-il le rappeler est une île.

Bien évidemment, cette hypothèse d'engagement somme toute classique a peu de chance de se traduire dans la réalité, mais le stratège n'a pas pour vocation d'éliminer une hypothèse sous prétexte qu'elle ne serait que peu probable : qui pouvait imaginer une guerre navale entre deux membres du camp occidental en 1982 lors de la guerre des Malouines avec la perte du destroyer Sheffield du côté britannique et du croiseur léger Belgrano du côté argentin ? Qui pouvait imaginer le retour de la guerre des tranchées en 2023 et 2024 en Ukraine ? Qui pouvait imaginer que l'Azerbaïdjan interviendrait aujourd'hui dans la déstabilisation de la Nouvelle-Calédonie ? Qui pouvait croire au fait que les Houthis posséderaient des missiles balistiques mettant en danger le commerce international justifiant la présence de frégates françaises sur zone ?

La situation nouvelle oblige à des comportements nouveaux, l'armement de nos frégates devra être renforcé, la prise en compte de la protection anti-aérienne (avions-hélicoptères-drones-munitions-roudeuses) basse-couche de nos brigades est urgente, le remplacement et le renforcement des LRU pour la frappe dans la profondeur l'est tout autant, nous avons toutes les briques techniques et le savoir-faire pour aller très vite à partir des missiles air-sol ou mer-mer, ce qui éviterait un temps de recherche et développement et un coût trop important. La mobilité et la contre-mobilité sont des savoir-faire à reconquérir. La tâche est immense, c'est une affaire de volonté et les commandes doivent accompagner le développement ; la DGA a un rôle majeur à jouer si elle se libère d'un certain nombre de freins administratifs et des normes civiles imposées aux matériels militaires qui doivent d'abord servir à faire la guerre avant de défilier avec des gyrophares...

La redécouverte un peu tardive de la nécessité de faire des stocks dans tous les domaines d'irrigation nécessaire au fonctionnement des armées pèse encore dans

l'aide que nous apportons à l'Ukraine et démontre que la politique du flux tendu au détriment de celle du stock était une hérésie.

En réalité, le réarmement risque d'arriver un peu tard, nous ne faisons que combler les trous béants de nos inconséquences et nous avons une référence historique, dès le début des années 1930, l'État-major français avait alerté le gouvernement que l'Allemagne avait commencé à réarmer, la France est alors durement touchée par la crise économique de 1929 et a mis en place des politiques de déflation qui retardent le redémarrage de l'industrie de défense. On connaît la suite de l'histoire.

Certes, l'ennemi supputé n'est pas à notre frontière immédiate, mais nous sommes tributaires de nos alliances et que peuvent signifier les frontières lorsque n'importe quel missile peut frapper nos ports et nœuds de communication, que les attaques cyber peuvent nous désorganiser et paralyser nos hôpitaux, nos banques, nos communications, que nos satellites peuvent être neutralisés, nos territoires d'outre-mer peuvent être déstabilisés ?

Or, notre défense du territoire a été abandonnée depuis des lustres et peut être contournée par des actions de sabotage et de soulèvements pilotés de l'étranger. Notre population n'est plus préparée aux crises d'aucune sorte, l'esprit de défense est en lambeaux avec la suppression du service militaire, il faudrait fournir un effort gigantesque pour redonner de l'autorité et une réelle crédibilité aux structures régaliennes de la Nation.



Les BRÈVES

Par le Capitaine de vaisseau (H) Gérard GUILLAUME

Aides à domicile et aides financières médico-sociales proposées par la caisse nationale de la sécurité sociale (CNMSS)

Les quatre types d'aide

- L'aide-ménagère : pour une personne fragilisée par la maladie, l'âge ou le handicap, une aide qui effectue l'entretien du logement, les courses, les repas. Voir les conditions dans la notice.
- L'aide-ménagère aux familles : auprès des familles en cas de maladie ou de maternité, pour effectuer les tâches ménagères, les courses, la cuisine, l'entretien du linge...
- Une aide familiale : une technicienne d'intervention sociale et familiale pour apporter des soins aux nourrissons, une assistance éducative auprès des jeunes enfants.
- Une aide financière médico-sociale : pour une aide financière dans le cas de dépenses non remboursables ou insuffisamment couvertes par l'assurance maladie et les mutuelles (voir les exemples dans la notice).

Comment faire une demande :

En ligne sur Mon Compte CNMSS via le Téléservice «Aides à domicile et aides financières médico-sociales»

Demande sécurisée en 4 étapes :

- Choix du type de demande
- Saisie des informations demandées
- Ajout des pièces justificatives
- Validation et envoi de votre demande

Par courrier en téléchargeant et remplissant le formulaire correspondant à l'aide demandée :

- Demande d'aide financière médico-sociale
- Demande d'aide-ménagère

- Demande d'aide-ménagère aux familles
- Demande d'aide familiale

LE DOSSIER UNIQUE

La CNMSS met en œuvre une politique et des actions spécifiques pour l'accompagnement médico-social en accordant notamment des aides à domicile et des aides financières médico-sociales à ses ressortissants les plus fragilisés, sous conditions de ressources et de pathologie.

Les demandes de prestations supplémentaires s'effectuent à l'aide du dispositif « Dossier Unique » qui s'inscrit dans le cadre du processus de simplification et de dématérialisation des démarches administratives.

Il permet de réduire les délais de traitement des dossiers via le partage des informations entre les différents partenaires sociaux de la défense à savoir, la Caisse nationale militaire de sécurité sociale, l'Action sociale des Armées (ASA), les mutuelles référencées (le groupe UNEO, Harmonie Fonction Publique, FORTEGO et la Mutuelle des Sauteurs-Pompiers de Paris), qui sont des partenaires contributeurs.

Le Dossier Unique vous permet ainsi de solliciter les aides de la CNMSS, de l'ASA et de votre mutuelle référencée en ne constituant qu'une seule demande, l'accord de partage doit être expressément formalisé sur l'imprimé de demande.

Ainsi, le Dossier Unique offre une réponse rapide, simple et cohérente aux ressortissants militaires à travers le suivi personnalisé de leur dossier de demande d'aide à domicile ou d'aide financière médico-sociale.



LE RÉPIT AUX AIDANTS FAMILIAUX : UNE OFFRE DE SOUTIEN DE LA CNMSS

Ce dispositif repose sur le fait que **l'aidant est affilié à la CNMSS**. Dès lors, la CNMSS vous soutient financièrement au titre de son action sanitaire et sociale et vous propose différentes formules, pour vous permettre de prendre du repos tout en préservant la qualité de vie de votre proche parent, conjoint...

SÉJOURNER AVEC UN PROCHE DANS UN CENTRE IGESA

La CNMSS, en partenariat avec les centres de vacances Igesa et résidences relais propose une nouvelle prestation permettant la prise en charge d'un séjour d'une semaine maximum dans :

- un établissement Igesa
 - ou dans les résidences relais de TOULON (Escale Mirabeau et Escale Casabianca)
 - ou dans les résidences relais de PARIS (Résidences Voltaire, Diderot et Descartes).
- Pour en bénéficier :

- Le bénéficiaire choisit son séjour sur le site www.igesa.fr, télécharge et remplit le bulletin de réservation de son choix et soumet sa proposition jointe au formulaire demande **d'aide financière médico-sociale** accompagné d'un certificat de situation médicale de l'aidé, au bureau Action sanitaire et sociale de la CNMSS.

- En cas d'accord, un courrier de prise en charge par la CNMSS est adressé au bénéficiaire. Pour l'ensemble de ces séjours, la CNMSS s'engage à prendre en charge en totalité ou pour partie les frais de séjour de l'aidant, en fonction de ses revenus, dans les conditions suivantes : prise en charge 100 % pour les tarifs A et B, prise en charge 80 % pour le tarif C et prise en charge 50 % pour les tarifs D et E.

- A réception de cet accord, le bénéficiaire finalise son dossier auprès de l'agence de réservation Igesa en adressant son bulletin de réservation complété, son dernier avis d'imposition et le bon pour accord qu'il a reçu de la CNMSS.

- Le bénéficiaire règle son séjour auprès de l'Igesa qui lui remet une facture acquittée, document qui doit être adressé à la CNMSS par courriel ou par voie postale pour percevoir sa participation.

PARTIR EN VACANCES AVEC VOTRE PROCHE GRÂCE À LA CNMSS ET FRANCE ALZHEIMER

La CNMSS a signé une convention avec l'association France Alzheimer qui organise des séjours vacances. Ces séjours permettent des moments de

détente pour les couples aidants/aidés.

Au titre de son action sanitaire et sociale, la CNMSS peut participer aux frais de ces séjours vacances aidant-aidé sur le montant restant à la charge des familles, en complément des aides attribuées par les mutuelles, le conseil départemental ou tout autre organisme et à réception du dossier complet. Celui-ci sera transmis au bureau Action Sanitaire et Sociale e la CNMSS par l'assuré(e).

Par ailleurs, la CNMSS prend en charge pour l'aidant et/ou l'aidé, la partie non défiscalisée de la cotisation annuelle versée à l'association pour accéder aux activités gratuites proposées localement. Cette participation sera versée au ressortissant de la Cnmss au vu d'un reçu émis par l'association locale.

Aller sur le site France Alzheimer/Séjour vacances pour le catalogue et les modalités d'inscription

Le dossier instruit et validé par France Alzheimer est à transmettre à la CNMSS pour participation financière sur le montant restant à charge, à l'aide du formulaire de demande d'aide financière médico-sociale.

DÉCOUVRIR LE BALUCHONNAGE, POUR UN RÉPIT AUX AIDANTS EN TOUTE SÉCURITÉ

Le baluchonnage, une nouvelle solution expérimentée dans les départements 13, 33 et 67.

Né au Québec, le baluchonnage consiste à offrir un répit de plusieurs jours à l'aidant en accompagnant son proche aidé à domicile, grâce aux compétences d'un professionnel unique, spécialement formé et accompagné : le baluchonneur.

En plus du répit, le baluchonnage apporte soutien et formation à l'aidant grâce au Journal d'accompagnement qui lui est remis.

La CNMSS est plus que jamais au service des familles rencontrant des difficultés temporaires susceptibles d'engendrer des situations de vulnérabilité. A ce titre une convention, à titre expérimental, a été signée avec 4 associations implantées dans trois départements :

AMICIAL (13), AIDOMI et GÉNÉRATION A DOMICILE (33), 2APA (67).

La prise en charge de la personne aidée au titre de l'action sanitaire et sociale est de 6 jours et 4200 € maximum par an. L'attribution de cette aide est fonction des revenus et de la composition du foyer, l'aidant devant être affilié à la CNMSS.

Le dossier est à transmettre à la CNMSS pour participation financière sur le montant restant à charge à l'aide du formulaire de demande **d'aide financière médico-sociale**.





ÉLABORATION DES RECOMMANDATIONS VACCINALES

En France le ministère de la Santé est responsable de la politique de vaccination.

Suite à l'autorisation de mise sur le marché de l'agence européenne du médicament (EMA), la Haute Autorité de Santé (HAS) propose au Ministère de la santé des recommandations concernant les vaccinations et des adaptations pour la mise à jour du calendrier vaccinal (généralisation de la vaccination ou ciblage de populations à risque, âge de la vaccination, nombre de doses, périodicité des rappels...).

Qu'est-ce que le calendrier vaccinal ?

Le calendrier des vaccinations, appelé aussi calendrier vaccinal, décrit l'ensemble des vaccins à faire selon :

- **l'âge de la personne** (nourrissons, enfants, adolescents, adultes, seniors) ;
- **les particularités de chacun** (femmes enceintes, professions à risques spécifiques, personnes atteintes de maladies chroniques, etc.).

Le calendrier vaccinal précise aussi le nombre d'injections, le délai entre les injections et l'âge des rappels.

Le calendrier des vaccinations est donc l'ensemble des recommandations de vaccinations qui permettent à tous d'être protégés efficacement contre certaines maladies tout au long de la vie. Il est mis à jour et publié chaque année par le Ministère de la Santé.



FIXATION DU PRIX ET DU TAUX DE REMBOURSEMENT DES VACCINS

Après avoir obtenu une autorisation de mise sur le marché (AMM), une entreprise pharmaceutique doit déposer une demande à la Haute Autorité de santé (HAS) pour que le vaccin soit remboursable par l'Assurance Maladie. La HAS donne un avis qui est examiné par le Comité Economique des Produits de Santé (CEPS) qui négocie le prix avec le laboratoire. La décision finale de remboursement est prise par les ministres chargés de la Santé et de la Sécurité sociale.

Comment sont déterminés les prix et le taux de remboursement des médicaments ?

Dans son avis, la HAS évalue le service médical rendu (SMR) et l'amélioration du service médical rendu (ASMR) par le médicament (dans notre exemple le vaccin).

- **Le SMR** répond à la question : le médicament a-t-il suffisamment d'intérêt pour être remboursé ? Il prend en compte certains critères dont la gravité de la maladie, l'efficacité, les effets indésirables, la place dans la stratégie thérapeutique et son intérêt pour la santé publique. L'avis sur le remboursement repose sur le SMR qui est évalué selon quatre niveaux : important, modéré, faible ou insuffisant.

- **L'ASMR** répond à la question : le médicament apporte-t-il un progrès thérapeutique par rapport au(x) traitement(s) disponible(s) ? L'importance du progrès thérapeutique sert à fixer le prix. Cinq niveaux d'ASMR existent : majeur, important, modéré, mineur ou inexistant.

La fixation du prix

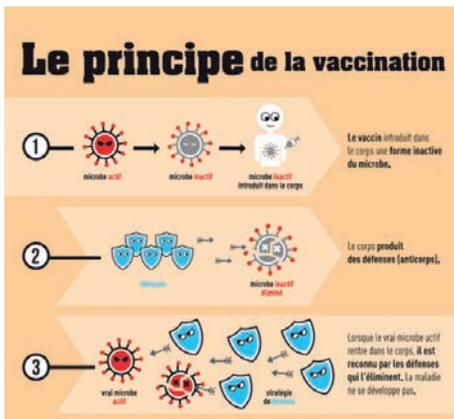
Le prix est fixé par le CEPS, par négociation avec l'entreprise exploitant le médicament (par exemple un vaccin), sur la base de l'ASMR, du prix des médicaments déjà existants dans la pathologie, du volume de vente envisagé, de la population cible et des prix pratiqués à l'étranger.

La fixation du taux de remboursement

L'Assurance Maladie définit le taux de remboursement sur la base du service médical rendu et de la gravité de la maladie concernée. Par exemple, un service médical rendu important dans une pathologie grave assure un remboursement de 65% alors qu'un SMR insuffisant implique, sauf exception, une décision de non-remboursement.

Source : site.vaccinationinfoservices.fr 02/2023





COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA VACCINATION

Mis à jour le 07.02.2023

Lorsque nous rencontrons un microbe et tombons malade, notre système immunitaire se défend en fabriquant des anticorps, destinés à neutraliser et éliminer ce microbe. La vaccination fonctionne de la même manière, tout en évitant les dangers liés à la maladie. Lorsque nous recevons un vaccin, un microbe rendu inoffensif ou une partie de microbe est introduit dans notre corps. Il ne nous rend pas malade, mais notre système immunitaire fabrique quand même des anticorps pour neutraliser ou éliminer le microbe. Si nous rencontrons un jour le vrai microbe, notre système immunitaire le reconnaîtra tout de suite et l'éliminera avant qu'il ne puisse nous rendre malade.

COMPRENDRE LES BÉNÉFICES DE LA VACCINATION

Mis à jour le 07.02.2023

Les vaccins sont des médicaments d'une importance capitale pour la santé de tous, car ils permettent d'éviter un très grand nombre de maladies et d'épidémies. La vaccination représente l'un des plus grands succès de la santé publique : selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 3,5 à 5 millions de vies sont sauvées chaque année grâce à cet acte simple de prévention.

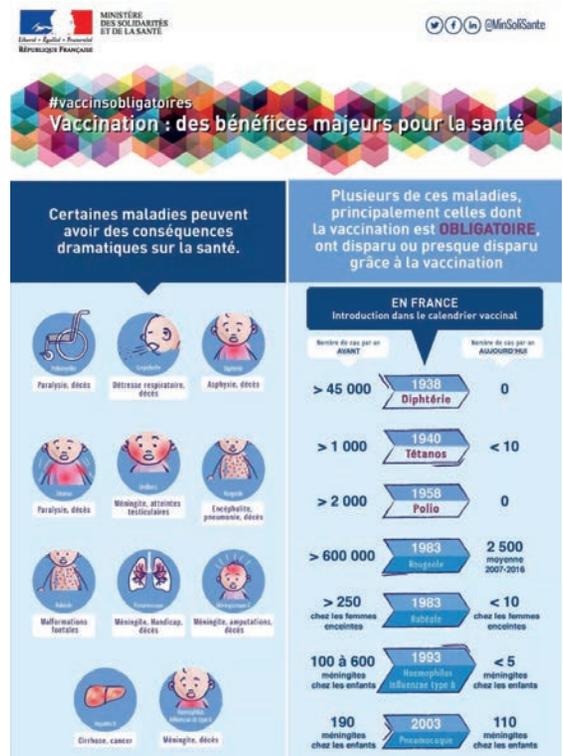
Plusieurs millions de personnes sont vaccinées chaque année en France. Grâce à la vaccination, la variole a disparu dans le monde et la poliomyélite a disparu de France.

D'autres maladies, qui sont devenues très rares en France, continuent d'exister dans d'autres régions du monde, où les vaccinations sont insuffisantes. Si l'on arrêta la vaccination en France, ces maladies reviendraient.

Par exemple, depuis le début de l'année 2022, plusieurs cas de diphtérie ont été rapportés dans 9 régions de France métropolitaine ainsi qu'à Mayotte et à la Réunion. En France métropolitaine, la majorité des cas étaient rapportés chez des personnes migrantes et chez des voyageurs. Grâce à la couverture vaccinale très élevée depuis de nombreuses années, l'apparition de cas apparaît extrêmement faible en France métropolitaine et à la Réunion. A Mayotte, où la couverture vaccinale est insuffisante, la bactérie circule depuis plusieurs années.

Cela confirme la nécessité de maintenir une couverture vaccinale élevée même pour des maladies que la vaccination a fait disparaître de notre territoire. Se faire vacciner en respectant le calendrier des vaccinations est le moyen de prévention le plus efficace aujourd'hui pour lutter contre certaines maladies infectieuses graves, difficiles à traiter et/ou à risques de complications et de séquelles, comme le tétanos, les oreillons, la coqueluche, les méningites et septicémies à méningocoques et bien d'autres... La vaccination permet également de lutter contre des épidémies comme la Covid-19 ou la variole du singe (Monkeypox).

Certaines vaccinations sont particulièrement importantes dans certaines situations, comme la vaccination contre la grippe ou la Covid-19 chez les personnes âgées, les femmes enceintes ou des personnes présentant certaines maladies chroniques. Quand on se vaccine, on se protège et on protège également les autres.





SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES GRÂCE À LA VACCINATION

Mis à jour le 29.01.2024

Lorsque l'on se fait vacciner contre une maladie infectieuse, on évite ou on diminue le risque de développer cette maladie et donc de transmettre le microbe aux autres.

En se faisant vacciner, on se protège donc soi-même, mais on protège aussi les autres : ses enfants, ses proches, ses voisins et l'ensemble de son entourage. De même, la vaccination des autres contribue à nous protéger.

En se protégeant soi-même par la vaccination, on protège également toutes les personnes qui ne peuvent pas se faire vacciner ou chez qui la vaccination est moins efficace (personnes malades, femmes enceintes, nourrissons...). Et plus la maladie est contagieuse, comme la rougeole, la Covid-19 ou la grippe, plus la vaccination protège les autres personnes.

Certains vaccins permettent également d'éviter de contracter des maladies:

- Aux personnes particulièrement exposées du fait de leur activité professionnelle ou de loisir (grippe, hépatite B, leptospirose, rage etc.) ;
- Aux personnes résidant ou voyageant à l'étranger lorsque la maladie est fréquente dans les lieux de résidence ou de séjour (fièvre jaune, fièvre typhoïde, hépatites, etc.).

Plus nous sommes nombreux à nous vacciner, plus nous évitons à ceux que nous aimons, à ceux avec qui nous vivons et travaillons, et même à l'ensemble de la population de notre pays et des pays dans lesquels nous voyageons, de tomber malade.

CALENDRIER DE VACCINATION

2023-2024

		Nourrissons					Enfants et adolescents				Adultes		
		8 sem. (2 mois)	12 sem. (3 mois)	16 sem. (4 mois)	12 mois	15 mois	5-6 ans	7-8 ans	13-14 ans	15-16 ans	Femmes enceintes	Tous les 10 ans	65 ans
Poliomyélite	Hexavalent	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓
Diphtérie		✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓
Tétanos		✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓
Coqueluche		✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓
Haemophilus influenzae de type b		✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓	✓
Hépatite B	R R O				✓			✓					
Rougeole					✓			✓					
Rubéole					✓			✓					
Oreillons				✓			✓						
Méningocoques ACWY					✓								
Pneumocoques		✓	✓ ¹	✓	✓							✓	
Rotavirus (vaccin oral)		✓	✓	✓ ³									
Papillomavirus (HPV)								✓	✓ ⁴				
Grippe (Influenza)										✓ ⁴		✓	

- ✓ Recommandé à tous et gratuit
- ✓ Recommandé à tous
- Vaccin combiné (une seule injection)

¹ Pour les bébés nés avant 37 semaines de grossesse, une dose supplémentaire de vaccin contre le pneumocoque est recommandée à 3 mois et les vaccins prévus à 15 mois seront administrés à 13 mois (hexavalent et méningocoques ACWY).

Hexavalent : Vaccin qui confère une protection contre 6 maladies

- ² Depuis septembre 2020, la deuxième dose du vaccin RRO est administrée à 7-8 ans. Les enfants plus âgés qui n'ont pas encore reçu la vaccination peuvent être vaccinés à 11-12 ans.
- ³ En 2 ou 3 doses en fonction du vaccin administré.
- ⁴ Vaccination en 2 doses à 6 mois d'intervalle (minimum 5 mois d'écart).
- ⁵ À partir de 24 semaines et idéalement avant 32 semaines de grossesse.
- ⁶ Pendant la saison grippale, quel que soit le stade de la grossesse.

Ce calendrier est susceptible d'être modifié au fil des ans. Votre médecin pourra éventuellement l'adapter à votre enfant, n'hésitez pas à discuter vaccination avec lui.

Pour plus d'infos : Consultez votre médecin traitant ou le site www.vaccination-info.be



« MISSION SANTÉ » : LA SÉRIE VIDÉO DE PRÉVENTION EN SANTÉ

Source : CNMSS Mis à jour le 14 août 2024



Skyrock Pour Les Militaires propose actuellement sa nouvelle série vidéo « Mission Santé », en partenariat avec la CNMSS, autour des thématiques de la prévention en santé, qui joue un rôle prépondérant dans la capacité opérationnelle des militaires.

Retrouvez «Mission Santé» tous les mercredis à 8 h 48, 11 h et 16 h sur la webradio Skyrock PLM, et sur tous les réseaux sociaux du média, pour des conseils santé adaptés à la vie du militaire et aux situations qu'il rencontre dans sa vie quotidienne. Pour réaliser ces contenus exclusifs, les intervenant CNMSS se sont associés à des experts issus du Service de santé des Armées et du Comité départemental olympique et sportif (CDOS) du Var. Les premiers épisodes de cette série de «short» vidéos sont disponibles sur la chaîne YouTube de Skyrock PLM

<https://www.youtube.com/playlist?list=PL4FW-gwqrgEhGrXDafMVvIUkoYleVwl7tc>

REMBOURSEMENT DE SOINS EFFECTUÉS À L'ÉTRANGER : COMMENT PROCÉDER ?

Publié le 03 juillet 2024 - Direction de l'information légale et administrative

Si vous partez en vacances en Europe (État de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen), en Suisse ou au Royaume-Uni, vous devez demander la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Cette carte gratuite vous permet de bénéficier d'une prise en charge sur place de vos soins médicaux selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays de séjour. Vous pouvez commander la CEAM sur le site de l'Assurance maladie en vous connectant à votre compte Ameli (rubrique « Mes démarches »).

Pour plus d'information rendez-vous sur le site : www.cnmss.fr ou composez le 04 94 16 36 00

QUELLES SONT LES DÉMARCHES À RÉALISER ?

Pour demander un remboursement de soins qui ont été effectués à l'étranger, connectez-vous à votre compte Ameli, rubrique « Mes démarches », puis sélectionnez « Demander un remboursement de soins à l'étranger ».

Suite page suivante

BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT

Je soussigné(e)
Nom : _____
Prénom : _____
Grade (ou celui du conjoint) : _____
Décorations : _____
Ancien combattant OUI NON (1) _____
Armée, Arme ou Service : _____
Date de naissance : _____
Situation de famille : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____

déclare adhérer à l'ANOCR pour le soutien moral et matériel de l'état des officiers ;

déclare m'abonner au bulletin trimestriel ;

a connu l'existence de l'ANOCR par ..

Signature et date

Tarifs des cotisations et abonnements						
Grades ou équivalent dans les autres armées, armes et services	Officiers			Conjoints survivants		
	Cot.	Abon.	Total	Cot.	Abon.	Total
Off. subalterne	15.00€	10.50€	25.50€	7.50€	5.50€	13.00€
Commandant	18.00€	10.50€	28.50€	9.00€	5.50€	14.50€
Lt-colonel	20.00€	10.50€	30.50€	10.00€	5.50€	15.50€
Colonel	23.00€	10.50€	33.50€	11.50€	5.50€	17.00€
Général	29.00€	10.50€	39.50€	14.50€	5.50€	20.00€

(*) Les cotisations sont dues pour l'année civile et doivent être versées au cours du 1^{er} trimestre de chaque année.

La cotisation d'un membre dont l'adhésion est recueillie au cours du dernier trimestre est valable jusqu'à la fin de l'année suivante. Le règlement de la cotisation ainsi que les dons donnent droit à un reçu fiscal.

Ci-joint le règlement :

- Cotisation
 Cotisation et abonnement

(1) Entourer la réponse



La première étape consiste à préparer tous les documents nécessaires à la démarche :

- les factures comprenant la mention « facture acquittée » ;
- les preuves de paiement ;
- et les éventuelles prescriptions médicales.

Vous devrez tout d'abord renseigner les informations concernant le titulaire du compte Ameli (qu'il soit bénéficiaire ou non des soins).

Puis il faudra préciser quelle est la personne, dans la famille, qui a reçu les soins à l'étranger et indiquer :

- la nature des soins effectués ;
- le montant des soins en monnaie locale ;
- les dates du séjour à l'étranger ;
- le motif du déplacement ;
- s'il s'agit d'une hospitalisation.

Après avoir validé les informations, vous pourrez déposer les justificatifs demandés.

Un tutoriel de l'Assurance maladie récapitule la démarche.



PRISE EN CHARGE DES SOINS MÉDICAUX DURANT UN SÉJOUR

Si vous avez avec vous la carte européenne d'assurance maladie :

- soit vous n'avez pas à faire l'avance des frais médicaux ;
- soit vous devez faire l'avance des frais médicaux et vous vous faites rembourser sur place par l'organisme de sécurité sociale de votre lieu de séjour.

Vous avez réglé des frais médicaux sur place sans demander de remboursement

Dans ce cas, vous devez conserver l'ensemble des factures acquittées et des justificatifs de paiement ; vous pourrez éventuellement être remboursé

à votre retour en France via l'Assurance maladie : la demande se fait dans la rubrique « Mes démarches » puis « Demander un remboursement de soins à l'étranger ».

Si vous n'avez pas de compte Ameli, adressez à votre caisse d'assurance maladie les justificatifs accompagnés du formulaire S3125 Soins reçus à l'étranger. Vous serez remboursé sur la base des tarifs en vigueur de l'État de séjour et dans la limite des dépenses engagées. Vous pouvez choisir d'être remboursé selon la législation française en le signalant sur le formulaire.

SÉJOUR EN DEHORS DE L'EUROPE

Si vous partez en vacances dans un pays hors Union européenne/Espace économique européen (UE/EEE), Suisse et Royaume-Uni, seuls **les soins médicaux urgents et imprévus** pourront éventuellement être pris en charge par votre caisse d'assurance maladie à votre retour en France.

À NOTER

En cas de vacances dans votre pays d'origine, des dispositions prévues par des accords entre la France et le pays de séjour peuvent prévoir une prise en charge sur place de vos soins médicaux. La caisse d'assurance maladie peut vous indiquer si vous entrez dans leur champ d'application et, le cas échéant, les formalités à accomplir avant votre départ pour en bénéficier.

À SAVOIR

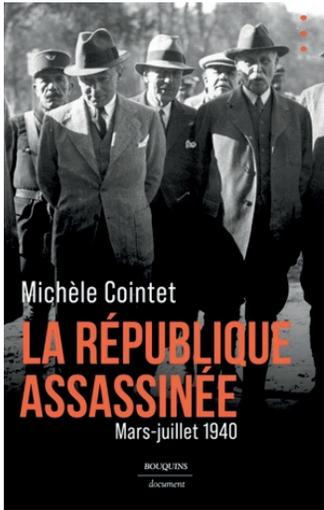
Vous avez oublié votre CEAM ? Vous l'avez perdue ou elle a été volée ? L'Assurance maladie vous propose une aide à distance :

- depuis votre compte Ameli : laissez-vous guider par le chatbot après lui avoir demandé « CEAM » ;
- par téléphone : composez depuis l'étranger le +33 184 90 36 46 (tarif variable selon l'opérateur téléphonique).

**04 et 05
juin 2025
à Rennes**

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**





LA RÉPUBLIQUE ASSASSINÉE

Michèle COINETET

Entre le 22 mars 1940, lorsque Paul Reynaud devient enfin président du Conseil, et le 10 juillet, où l'Assemblée nationale vote l'abolition de la République sous l'égide de Philippe Pétain, la comédie du pouvoir s'est transformée en tragédie nationale. Ce processus désastreux demeure à bien des égards un mystère mal éclairci, que les déclarations et les Mémoires de certains acteurs ont contribué à épaissir. Si les causes militaires et diplomatiques ont pesé lourd, l'aspect politique et même culturel de l'événement méritait d'être approfondi. Comment, sous les yeux d'un président de la République frappé d'une impuissance consentie, trois anciens présidents du Conseil ont-ils prêté la main à ce bouleversement au profit d'un maréchal de France ? Les manœuvres des seconds rôles révèlent des motivations et des mentalités marquées par la guerre précédente et par les impasses où des institutions irréformables ont conduit le pays. L'atmosphère délétère de fin de régime et l'écrasante pression psychologique qu'à Tours, Bordeaux puis Vichy, la défaite en cours fait peser sur des hommes peu préparés à la supporter ont mené à l'inéluctable.



HISTOIRE DE LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE

Nicolas BADALASSI

Cet ouvrage propose une analyse à la fois thématique et chronologique des principes, des acteurs et des outils de la sécurité européenne depuis fin de la Deuxième Guerre mondiale.



LA GUERRE AU XXIÈME SIÈCLE

Thibault FOUILLET

Alors que le conflit en Ukraine a ramené de manière brutale le « phénomène guerre » en Europe, selon des modalités qui n'avaient plus été vues depuis 1945, il replace aux côtés des dimensions stratégiques et géopolitiques la bataille dans toute sa complexité et sa diversité. Il reste cependant difficile d'y voir clair entre les armements, les mouvements de troupes, les divers théâtres d'opérations, l'évolution des doctrines etc. Aussi, il peut être malaisé de comprendre pourquoi le succès d'un jour peut être l'échec du lendemain. Dans ce contexte, il semble indispensable de revenir à l'étude de la tactique, la science du combat, qui explique les dynamiques de la bataille et les problématiques des opérations modernes



FRÈRES D'ARMES

Patrick CLERVOY

Patrick Clervoy

FRÈRES D'ARMES
Médecin militaire
en opérations extérieures



Patrick Clervoy a participé, en tant que médecin militaire, sur une trentaine d'années, aux principales « opérations extérieures » de l'armée française : Afghanistan, Mali, Centrafrique, ex-Yougoslavie.

Son récit est un témoignage saisissant du rôle du médecin chargé d'intervenir, en temps de guerre, auprès des soldats et des populations locales.

Empreint de retenue mais ne cachant rien des blessures et des traumatismes, ce texte raconte la réalité de la guerre sur le théâtre des opérations. Il donne à comprendre les notions de devoir, d'engagement et de dévouement qui font des soldats des hommes à part, animés par des valeurs puissantes.

Une croyance indéfectible en l'humain, un hommage unique à la fraternité des soldats.

Missions :
Afghanistan, Mali
Centrafrique, ex-Yougoslavie



DE LA GUERRE - LA GUERRE RUSSE

Jean LOPEZ

De la guerre, c'est un grand voyage dans l'Histoire et... dans l'actualité ! Le gros dossier de cette quatrième édition est en effet consacré à la « guerre russe ». Peut-on, à travers les cent guerres menées par les Russes depuis quatre siècles, isoler une façon de se battre qui leur serait propre ? Oui ! Et le lecteur comprendra bien des choses vues et entendues durant l'actuelle guerre en Ukraine, comme la faible sensibilité aux pertes, la désorganisation initiale, le retard technologique, l'appel aux détenus, etc. Frédéric II disait déjà du soldat russe que ce qu'il faisait le plus facilement c'était de mourir, et Napoléon qu'il fallait le tuer deux fois !

Ce De la guerre no 4 explore aussi d'autres territoires, de l'Antiquité à nos jours, en mobilisant, comme d'habitude, les ressources de la cartographie, de l'infographie, de l'illustration artistique et de la photo accueillies dans une maquette sobre et élégante.

MICHEL GOYA

L'EMBRASEMENT
Comprendre les enjeux
de la guerre Israël-Hamas



L'EMBRASEMENT

Michel GOYA

Dans ce second livre, Jacques va nous raconter toutes les bonnes histoires qu'il a pu entendre dans les carrés et les postes d'équipage. On y trouvera aussi celles qu'il a vécues lui-même et qu'il conte souvent avec humour. Des histoires drôles pour certaines, dramatiques pour d'autres qui reflètent, parfois de manière assez pimentée, l'atmosphère et l'ambiance de la vie à bord de nos bâtiments depuis presque cent ans. Des histoires inédites qui font partie de notre mémoire maritime et dont il faut garder une trace pour que les générations à venir puissent s'en réjouir et les transmettre. Ces histoires, il vous les confie telles qu'il les a entendues et vécues, sans aucun maquillage de sa plume.



Groupement de Dordogne

Création de l'Entente des Officiers Périgordins

Le regroupement des associations d'officiers en Dordogne « l'Entente des Officiers Périgordins » (EOP) s'est réuni jeudi 13 juin au Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie (CNEFG) à Saint-As-tier. L'EOP a été créée par les 6 associations existantes dans le département. L'Association nationale des officiers de carrière en retraite (ANOCR) président général (2S) Hugues Magny, Le Trèfle président général de division (2S) Michel Pidoux, La Saint-Cyrienne présidente capitaine (ER) Anaïs Busseti, L'Épaulette président colonel (ER) Yves Schricke, l'Association des officiers de réserve (AOR) président commandant (réserve opérationnelle) Stéphane Codet et l'Association des officiers de réserve de l'armée de l'air et de l'espace (ANORAAE) président délégué lieutenant (H) Jean-Louis Mathieu.

Initié par le général Hugues Magny, ce projet a vu le jour après plusieurs mois de réflexion et de concertation des six associations d'officiers existantes dans le département



Des activités de grande ampleur

Se voulant une alliance de circonstance, il n'y a ni président, ni bureau, ni adhésion, ni budget. Tout au plus un « référent », le général Hugues Magny et une chargée de communication, la capitaine Anaïs Busseti. L'objectif principal de l'entente est de mettre en commun les moyens humains (et autres), des associations d'officiers en vue de prévoir des activités de grande ampleur qu'elles soient conviviales, touristiques ou culturelles.

Cette première rencontre a permis d'établir des contacts, des retrouvailles et de pouvoir, ensemble, partager les expériences de chacun.

Après avoir assisté à une présentation des missions du CNEFG par le capitaine Luc Castela, appuyé par le général Pidoux, ancien commandant du CNEFG, le groupe a pu assister à une présentation de la dernière acquisition de la gendarmerie, « le Centaure ». Le centaure est un véhicule blindé équipé récentes avancées technologiques qui permet à la gendarmerie de nouvelles possibilités de rétablissement de l'ordre.

La rencontre s'est conclue par un repas pris en commun.





Groupement de Savoie

Le mercredi 11 juin 2024 au Clos des Capucins à 73170 YENNE (salle mise à disposition gracieusement par l'hôtel restaurant) s'est tenue l'assemblée générale de l'Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite du Groupement de Savoie et de son antenne Isère.

Le Lt-Colonel PENET a rappelé les buts de l'association : être au service de nos membres qui sont dans la peine et dans le besoin, mener les actions pour améliorer les conditions des veuves et des orphelins, contribuer au développement de l'esprit de défense, et participer activement au devoir de mémoire.

Après avoir fait le bilan de l'année 2023 du groupement 73 et de l'antenne Isère (83 adhérents au 31/12/2023) et un rapport détaillé de l'AG nationale des 28 et 29 mai 2024 en rappelant que toutes les commissions fonctionnent en permanence, que l'ANOCR est accrédité au niveau de l'assemblée nationale et du sénat et participe au conseil supérieur de la fonction militaire, il a développé en particulier deux points essentiels de l'action de l'ANOCR à savoir :

- l'aide aux personnes en difficultés ou malades avec la mise en place du dossier unique et l'aide sociale ANOCR (dossier et modalités d'attribution)
- MARA (Mission d'Aide à la Reconversion ANOCR) cet outil est une aide précieuse pour ceux qui quittent le service actif de plus en plus souvent à présent après une carrière courte.



La motion votée lors de l'Assemblée Générale Nationale revêt cette année une importance majeure et a été présentée en détail lors de notre cette AG groupement.

Le Lt-Colonel FRANCK du groupement de la Haute-Savoie était notre invité pour cette AG car après vingt années à la tête du groupement le Lt-Colonel PENET souhaite passer le flambeau au Lt-Colonel FRANCK, avec comme objectif à terme la fusion des groupements Savoie, Haute Savoie et Isère.

Cet objectif sera mis en place à partir de l'automne 2024.



Un rendez-vous convivial est pris pour le 24 octobre 2024 avec la visite de la grande soufflerie d'AVRIEUX où nos camarades de la Haute-Savoie seront conviés avec plaisir.

Cette journée s'est terminée par un repas convivial dans le cadre champêtre du Clos des Capucins qui nous reçoit à chaque fois avec une grande amabilité et des prestations de très grandes qualités qui contentent l'unanimité des participants.



Groupement de Normandie

Compte rendu de l'assemblée générale du 24 mars 2024 à THAON

Je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre présence aujourd'hui afin d'assister à l'assemblée générale 2024.

Je salue la présence de notre président d'honneur le colonel Olivier Flambard qui participe toujours aussi activement à nos activités.

Je tiens à remercier Monsieur Richard MAURY, adhérent de notre groupement, mais surtout « Maire » de la commune de THAON qui nous accueille dans ses locaux afin que nous puissions organiser cette assemblée.

Merci aussi aux membres du bureau qui sont arrivés tôt ce matin pour réaliser l'installation des matériels afin que nous puissions vous recevoir dans cette belle salle de fêtes.

Durant cette année, notre bureau s'est réuni quatre fois, nous avons avancé sur de nombreux dossiers et avons poursuivi la parution de nos bulletins d'information.

La vérification du nombre de présents (33) et de pouvoirs (23) nous permet de constater le quorum nécessaire à la tenue de l'assemblée générale.

Nous rendons hommage aux adhérents qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée générale :

- Capitaine Michel MAGERE, le 17 mars 2021 (nous avons appris son décès cette année)
- Commandant Robert JEAN, le 18 mars 2023 (notre doyen)
- Mme Brigitte BOIDOT, le 20 mars 2023
- Colonel Jean TUFFREAU, le 29 avril 2023
- Général de corps d'armée Pierre de QUENGO de TONQUEDEC, le 06 octobre 2023
- Lieutenant-colonel Sylvain RENOUF, le 28 octobre 2023
- Mme Danièle LEROY, le 11 novembre 2023

En hommage à ces adhérents et à tous les militaires morts pour la France tant sur le territoire national que sur les théâtres d'opérations extérieures, nous observons une minute de silence.



Le rapport de l'année civile 2023 et ce début d'année 2024 commence malheureusement sur des sujets que nous évoquions déjà lors de notre dernière assemblée de mars 2023. En effet la situation en Ukraine vient de modifier l'équilibre de paix de nos frontières, l'Europe d'aujourd'hui n'est plus celle que nous connaissions. Les conflits actuels entre Israël et la Palestine, la Corée du Nord, la montée de l'islam radicalisé dans certains pays, le départ de nos unités engagées au sahel, les élections américaines comme en Russie.

La situation Géopolitique de l'Europe et mondiale est vraiment bouleversée et il est difficile de savoir de quoi demain sera fait.

Avec les catastrophes naturelles de nombreuses populations sont en difficultés ce qui vient modifier la situation dans les pays tant sur le plan sanitaire qu'économique. Nous voyons cela cet hiver dans de nombreux départements de notre pays, ces situations sont proches de nous et il nous faut y penser.

Nous sommes aussi confrontés aux changements climatiques ce qui génère de grands bouleversements dans notre vie quotidienne et sur la gestion de nos ressources alimentaires, des régions entières souffrent de tous ces bouleversements, la nature dans sa biodiversité et les animaux souffrent aussi de tout cela.

Le coût de la vie actuel avec toutes ses augmentations sur l'ensemble de nos besoins et des énergies mettent à mal les finances de nos adhérents les plus modestes dont les veuves c'est pourquoi le sujet de la Reliance est important car notre association peut apporter son soutien comme l'ONaC-VG, aux familles en difficultés.

Le 28 avril 2023, la commune de Saint Manvieu Norrey a inaugurée un chemin au nom de notre adhérente Mme Collette Marin-Catherine – Un article est par ailleurs paru dans la presse régionale.

Notre ami Mr Daniel GRANOTIER a fait les honneurs de la presse de Ouest-France, car il est vrai qu'il a été pendant près de 13 années ambassadeur honoraire du régiment canadien de la Chaudière en France. Il vient de confier cette fonction à Mr VIGNANCOUR et nous tenons à le remercier chaleureusement pour son action et son dévouement à cette tâche, il a d'ailleurs été nommé officiellement au titre de capitaine honoraire de ce régiment, qu'il en soit félicité car c'est bien mérité.

Notre association a changé de président depuis le 18 octobre dernier, c'est désormais le général de brigade (2S) François CHAUVANCY, qui en assume cette responsabilité. Il faut cependant savoir que la santé actuelle de notre ancien président a été difficile ces derniers temps et qu'il est au re-





Groupement de Normandie (suite)

pos forcé afin de reprendre des forces. Je lui ai adressé un message de prompt rétablissement en mon nom et en vous associant.

J'ai rencontré 3 de nos DMD adjoint (Eure – Seine-Maritime – Manche). Leur situation n'est pas facile, peu de personnel, des petits locaux mais beaucoup de travail.

Il ne m'a pas été encore possible de rencontrer le PREMAR Manche et le COMAR du Havre, je n'ai pas obtenu de RDV malgré mes courriers.

Une sortie mutualisée avec l'AOR de Caen est programmée le 06 avril prochain au Mont Canisy (Deauville), les invitations ont été envoyées par email et par courrier (merci à Soizic et Jean-François pour cela).

Nous programmons une grande journée champêtre le 04 juillet prochain à la Base de Loisirs de la commune du Val d'Arry (14). Les invitations ont déjà été envoyées par courrier et par email afin de vous informer des modalités, nous souhaitons aussi pouvoir mutualiser cette activité avec l'AOR de Caen et l'ANORAAE.

Le Lcl Jean CHANAL travaille aussi sur le projet de la visite du musée de l'Air à Paris avec l'AOR de Caen et l'ANORAAE, et cela après les vacances de cet été.

Nous avons eu aussi l'honneur de pouvoir féliciter nos promoteurs de cette année :

Nos amis Patrick BOITON et Jean-François GAUTIER ont été reçus à la préfecture de Rouen pour recevoir leur décoration (médaille de bronze de la jeunesse et des sports et engagement associatif).

Notre groupement vit bien, sa santé financière est bonne, notre trésorier Hervé DUBOURG assume cette fonction avec toute la rigueur et efficacité, je tiens à le remercier personnellement pour cela.

Compte tenu de l'absence de notre vérificateur aux comptes Mr Duarte RIBEIRO, le budget de l'exercice 2023 a été validé par Jean-François GAUTIER, merci aussi à lui pour cela.

Notre chancelier, Christian BOUIC, réalise toujours un travail d'une très grande qualité avec la réalisation des dossiers de décorations et nous le remercions pour cela, travail de l'ombre et fastidieux mais indispensable pour nos adhérents.

Nous allons vous présenter un travail sur le sujet de la Reliance suite au départ de notre ami Jean MARGUERET, nous devons en effet trouver un nouveau fonctionnement et avec Hervé nous préparons une nouvelle organisation.

Sachez cependant que Jean est toujours en contact étroit avec la commission sociale de notre siège permettant ainsi de gérer au mieux les dossiers sensibles.

Mme Brigitte ELIARD nous propose une présentation des activités et du rôle de l'ONaC-VG pour la communauté des anciens combattants.

Cette présentation sera suivie par une intervention de M. Thomas POUTY, président de l'ONaC-VG du Calvados, nous le remercions vivement pour cela.

Des membres de notre groupement participent aux commissions de l'ONaC-VG dans les départements du Calvados, de la Manche et de la Seine-Maritime, nous pouvons les remercier pour leur engagement.

Il se pose aussi la question du jour choisi pour notre AG car nous avons reçu des réponses négatives compte tenu que cela soit un dimanche. C'est une bonne remarque mais je souhaiterais que l'on étudie cette année la possibilité de faire nos AG dans l'un de nos 4 départements d'une année sur l'autre ce qui nécessite cependant de la réaliser un week-end, il faut donc prendre un temps de réflexion sur ce sujet.

Je voudrais aussi souligner l'engagement de tous les membres du bureau qui ont effectué un travail d'une grande qualité avec de nombreux dossiers, et pour la préparation et l'organisation des sorties.

Je remercie Mme Bernadette FOLLAIN notre porte-drapeau pour sa participation aux différentes cérémonies.

Le président demande à l'assemblée le quitus :

- Pour la présentation des comptes par notre trésorier : acception à l'unanimité
- Pour la lecture du rapport moral : acception à l'unanimité
- Pour le renouvellement du mandat du président et des membres du bureau : acception à l'unanimité

Nous terminons cette assemblée par une remise de décoration qui sera suivie par le verre de l'amitié puis nous nous retrouvons autour d'un repas convivial préparé par « Grand-Sire » traiteur.

Je remercie encore nos invités ainsi que l'ensemble de nos adhérents présents ce jour.

Au nom du ministre des Armées, le général Benoît TROCHU remet la croix du combattant au capitaine (H) Lionel QUIL-LIOU





Le Colonel Guy Pelletier a fêté son 100^e anniversaire le 11 octobre ; Membre de l'association depuis 1987 il a occupé le poste de Président du groupement Calvados et Manche de 1988 à 2001. Actuellement il est Président d'honneur du groupement Normandie .

Colonel Guy Pelletier

Guy Pelletier voit le jour le 11 octobre 1924 au Maroc à Mazagan, où son père est fonctionnaire.

Il suit sa scolarité au lycée de Rabat, obtient le baccalauréat en 1941 et envisage de poursuivre des études de droit. Dès l'adolescence il adhère au scoutisme qui, à partir de 1942 se structure pour, dans une relative clandestinité, organiser une préparation militaire. En 1943, il suit officiellement la préparation militaire supérieure.

Appelé du contingent le 13 octobre 1943, il rejoint le Centre d'Instruction de l'Infanterie à Mogador. Le 22 janvier 1944, il est admis à suivre le peloton des élèves aspirants de réserve au centre d'instruction de l'Arme Blindée à Médouina. Il est nommé brigadier le 1er mars.

Le 29 avril, il est admis à l'école des aspirants de réserve à Cherchell (Algérie) et intègre la 4^{ème} promotion. Nommé aspirant le 22 octobre, il est affecté à l'Armée « B » du général de Lattre de Tassigny. Dirigé sur la France il débarque à Marseille le 25 novembre et stationne à Aubagne dans l'attente d'une affectation.

Le 6 décembre, il est affecté au 1er Régiment de Tirailleurs Marocains, 1er bataillon, 3^{ème} compagnie engagée en Alsace à Mulhouse.

Commandant de section, il participe à la rupture du dispositif allemand sur Thann, le Markenstein, la bataille de Colmar, et la liaison avec les troupes américaines à Rouffach.

Le 4 février 1945, ayant reçu pour mission de prendre et nettoyer la partie nord d'Issenheim, il réussit malgré une vive résistance à capturer le détachement allemand et faire sauter le pont sur le Lauch. Il se distingue à nouveau à Rouffach en réussissant malgré leurs feux à capturer des prisonniers. Pour cette action, il est cité à l'ordre du Corps d'Armée.

Le 1er Régiment de Tirailleurs Marocains poursuit la remontée sur Strasbourg où, le 17 avril, sur un pont partiellement détruit et sous le feu de l'ennemi, il franchit le Rhin et fait mouvement sur Donaueschingen en direction de l'Autriche.

Le 24 avril 1945, à Aasen, avec sa section, il est chargé de protéger une batterie de 155. Au contact d'un bataillon allemand, il se retranche au centre d'un village harcelant les colonnes ennemies décidées à forcer le passage et leur causant de lourdes pertes. Complètement encerclé et privé de liaison avec son unité, il résiste jusqu'à l'épuisement de ses munitions, il réussit à se frayer un passage entre les lignes. Cerné à nouveau, le 25 avril il parvient à se dégager et ramener sa section à Aasen traversant à nouveau les lignes allemandes. Son action lui vaut d'être cité à l'ordre de l'Armée.





A l'issue de l'armistice le 8 mai, il participe à l'occupation du Tyrol autrichien à Innsbruck jusqu'au 1er octobre, le 1er RTM étant successivement regroupé à Bourg-en-Bresse (Ain) et Nice.

Il est promu sous-lieutenant le 25 décembre 1945.

Le 10 juillet 1946, affecté à l'école des cadres à Rouffach, initialement créée en 1945 pour former les officiers de la 1ère armée et l'intégration de Forces Françaises de l'Intérieur nouvellement amalgamées dans l'armée régulière, il est instructeur combat, armement et tir.

Le 25 décembre 1947, il est promu au grade de lieutenant.

Désigné pour servir en Extrême-Orient, le 6 avril 1948, il rejoint le camp de Sathonay (Ain) point de regroupement, préparation et conditionnement des personnels en partance pour l'Indochine.

Le 26 juillet à Marseille, il embarque sur le « Sontay » navire minéralier transformé en transport de troupes et pas adapté aux longues traversées. Le voyage sera émaillé de plusieurs incidents qui retardent l'arrivée à Saïgon où il débarque le 4 septembre.

A la même date, il est affecté au bataillon d'intervention du 5ème Régiment de Tirailleurs Marocains, en charge de la sécurisation des plantations de l'Annam et de la Cochinchine.

Le 15 novembre 1948, il embarque pour Haiphong où il arrive le 21 novembre 1948, et prend le commandement d'une section du commando du 5ème RTM, dépendant de l'autorité territoriale du Tonkin. Le 25 décembre 1948, à Xan Dong, violemment pris à partie par mortiers et armes automatiques rebelles, il organise une riposte immédiate puis s'empare d'un objectif important, fortement miné, contraignant au décrochage l'adversaire nombreux et puissamment armé. Il est cité à l'ordre du Corps d'Armée.

Le 28 février 1949, à l'attaque du village fortifié de Tu-Lam au Tonkin, malgré la défense opiniâtre de l'adversaire, il donne l'assaut, chasse l'adversaire du village, le poursuit lui cause de lourdes pertes et récupère 2 armes dont 1 fusil mitrailleur. Cette action lui vaut d'être cité à l'ordre de la division.

Le 1er janvier 1950, il est affecté au commandement d'un quartier dans le Ninh Giang, il dispose d'une compagnie de partisans équipée d'un canon de 105 et d'une compagnie de half track, afin de mener des opérations de nettoyage.

D'avril à juin, il se distingue particulièrement en développant une grande activité sur les secteurs de Dong Cau et Doug Lam en mettant hors de combat une cinquantaine de rebelles, récupérant armement, mines, grenades et des documents importants. Il est cité à l'ordre de la division.





Les conditions de vie dans la jungle ne sont pas sans conséquences sur la santé ; atteint par une hépatite amibienne, il est évacué sur Saïgon. Rapatrié sanitaire, le 28 septembre, il embarque sur le Pasteur, débarque à Marseille le 17 octobre 1950 puis est admis à l'hôpital Bégin à Saint Mandé (Val de Marne).

Le 21 novembre, il réembarque sur le Djenné pour Casablanca, arrive le 24 novembre 1950, il bénéficie d'un congé de fin de campagne de 94 jours.

Le 25 mars 1951, il est mis à disposition du général d'Armée résident général au Maroc, pour le service des affaires indigènes. Il est affecté au poste de Mokrisset, sur la frontière avec l'Espagne, en qualité d'adjoint du commandant du 6ème Goum Mixte Marocain.

Le 16 mars 1952 il est détaché au cabinet du ministre plénipotentiaire représentant la République Française au Maroc.

Le 1er mars 1954, il est nommé aide de camp du général d'Armée résident général au Maroc, puis le 1er octobre 1954 affecté à la circonscription de contrôle civil de Camp Marchand à Rabat, l'équivalent d'une préfecture.

Affecté à la circonscription administrative d'Ouarzazate (Marrakech) le 1er juillet 1955, il est promu au grade de capitaine le 31 décembre 1955. Le 1er janvier 1956, il rejoint Foumzguid à la frontière sud, chargé de la liquidation de poste de Taznart.

Le 2 mars 1956, la France reconnaît la fin du protectorat instauré en 1912 et proclame l'indépendance du Maroc qui, de facto, met fin au service des Affaires Indigènes

Le 15 octobre, le commandement supérieur interarmées des troupes françaises au Maroc est dissous, la division de Casablanca prend la dénomination de 22ème Division d'infanterie qu'il rejoint au bureau des études générales.

Le 21 octobre 1957, il est muté à l'Etat-major de la 26ème division d'infanterie à Meknès. Affecté au Régiment de Zouaves à Rabat, il prend successivement le commandement de la 5ème compagnie le 1er septembre 1959, puis la 14ème compagnie le 1er février 1960 à Agadir. Au cours du séisme qui détruisit la ville d'Agadir le 1er mars 1960, il participe aux opérations de sauvetage des sinistrés en mettant en œuvre des moyens qui ont permis de sauver de nombreuses vies humaines, d'organiser l'accueil et le transfert des sinistrés. Il obtient un témoignage de satisfaction à l'ordre de la région.

Le 1er janvier 1961 il est affecté au 4ème Régiment de Tirailleurs Marocains en garnison à Donaueschingen (FFA) en qualité d'adjoint de commandant de bataillon.

Le 1er septembre 1963, muté à l'Etat-major Interarmées du commandement supérieur des Forces Armées Françaises en Algérie à La Réghaia, il a en charge le bureau de renseignements de la partie Est de l'Algérie.

Le 1er juin 1964, il rejoint l'Etat-major de la 11ème Brigade Motorisée à Landau (FFA). Le 1er juillet 1965 il est promu au grade de chef de bataillon.





Le 1er octobre 1966, il est placé en situation hors cadre au titre de l'éducation nationale en qualité d'attaché d'administration à la faculté de lettres de Caen, et affecté pour administration, à la Compagnie Administrative Régionale n° 3 à Rennes.

Le 1er octobre 1968, intégré dans le corps des fonctionnaires titulaires du Ministère de l'Education Nationale, en qualité d'attaché principal d'administration scolaire et universitaire, il est admis à faire valoir ses droits à pension de retraite et rayé des contrôles de l'armée active. A la même date il est admis dans le cadre des officiers de réserve de l'Armée de Terre à la 32ème Division Militaire à Caen.

Particulièrement actif dans la Réserve, en 1973 et 1974, il participe aux exercices de Défense Opérationnelle du Territoire à l'Etat-major de la 32ème division militaire, à 6 reprises il obtient un témoignage de satisfaction.

Il est successivement promu au grade de lieutenant-colonel de réserve le 1er octobre 1974, puis de colonel de réserve le 1er octobre 1984.

Atteint par la limite d'âge le 15 mai 1985, il est rayé des contrôles de la réserve de l'armée de Terre et admis à l'honorariat du grade de colonel.

A cette date, il totalise 41 ans 7 mois et 2 jours de services.

Lt-Col (H) Jean Margueret.

Décorations

- Commandeur de la Légion d'Honneur
- Officier dans l'Ordre National du Mérite (1980)
- Croix de guerre 1939-1945 (1 palme, 1 étoile de vermeil)
- Croix de guerre des TOE (1 étoile de vermeil et 2 argent)
- Croix du combattant
- Médaille coloniale agrafe « Extrême-Orient »
- Médaille commémorative guerre 1939-1945 agrafes « France Libération Allemagne »
- Médaille commémorative de la campagne d'Indochine
- Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord agrafe « Algérie »
- Médaille de reconnaissance de la nation agrafe « Afrique du Nord »
- Officier du Ouissam Alaouite (Maroc)
- Officier du Nicham Iftikar (Tunisie)

Le Président de l'ANOCR et l'ensemble des adhérents adressent leurs plus vives félicitations au Colonel Guy Pelletier pour sa brillante carrière militaire et son engagement au sein de l'association.



Le Général 2s François CHAUVANCY, Président de l'ANOCR et les membres du conseil d'administration adressent à leur famille et à leurs proches leurs sincères condoléances.





« Cette année grâce à Igesa,
nous allons découvrir les côtes bretonnes
avec notre section départementale.
Beaux moments de cohésion en perspective,
lors de ce séjour liberté au Trez-Hir »

Raymond, Adhérent FNCV

Profitez des tarifs groupe Igesa

Adhérent FNCV, vous pouvez bénéficier de **tarifs groupe avantageux** et d'un accompagnement personnalisé dans nos établissements rénovés.
C'est l'occasion de partager des **moments de complicité**, de **fête**, en **famille**, entre **amis**, ou de cohésion **avec votre section départementale** ou votre club (gym, bridge...) pour qu'eux aussi en profitent !

Seule nécessité : être **au moins dix...** *Alors faites-le savoir !*

De nombreuses destinations

● Fréjus (Var)

● Trez-Hir * (Finistère)

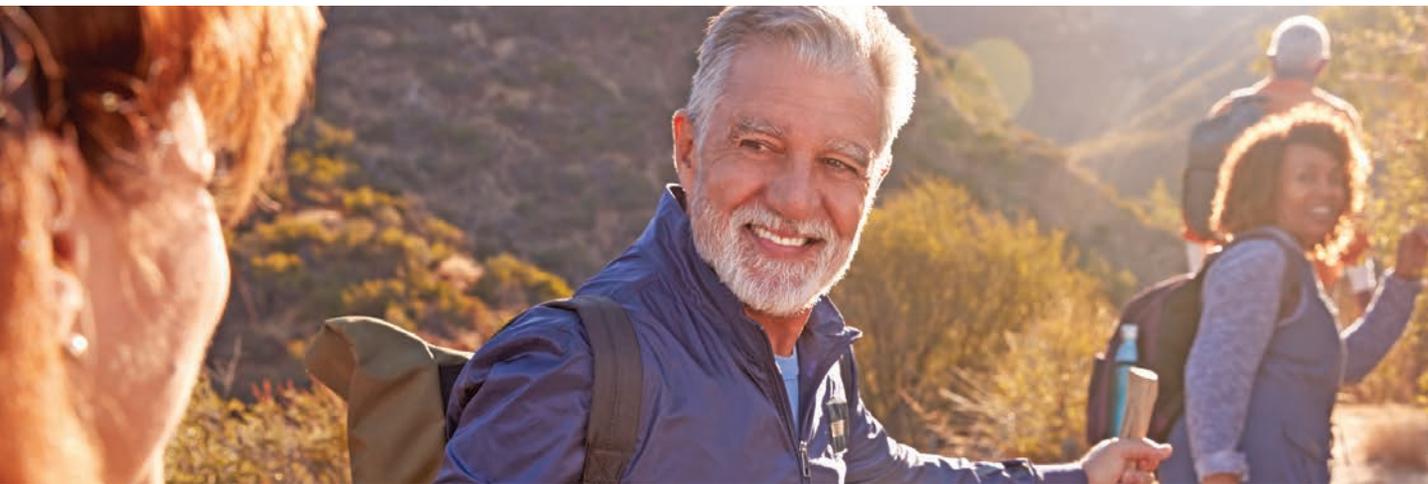
● Agay * (Var)

● St-Georges-de-Didonne (Charente-Maritime)

● Enval (Puy-de-Dôme)

● Hyères (Var)

et bien d'autres sites à découvrir dans notre catalogue vacances été 2024 !



Allô Groupes
04 95 55 30 75

* Hôtel «Premium»